



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



Document édité par France Nature Environnement, 81-83 bd de Port-Royal 75 013 Paris - Siège administratif : 3 rue de la Lionne 45 000 Orléans - Directeur de la publication : Denez L'Hostis - Coordination et rédaction : Bénédicte de Badereau et Sophie Fleckenstein, avec les bénévoles et salariés de FNE et des associations du mouvement. Conception graphique : Cito - Impression : imprimerie Nory - 75 012 Paris - Document imprimé sur du papier recyclé avec des encres à base végétale par une imprimerie labellisée Imprim'Vert - Dépôt légal : avril 2014

Crédits photo :

Couverture : Trine Juel/Flickr, Jan Erik Waider, Istock, C. Joulot (p. 1),

J. Faure (p. 4, p. 18, p. 27, p. 28, p. 34, p. 40) Istock (p. 5), J. Portrait (p. 6, p. 19), F. Poussin (p. 6, p. 13, p. 24, p. 30), A. Thibaud (p. 7), Elenarts/Fotolia (p. 8), Istock (p. 11), F. Dubessy (p. 14, p. 22), J.-M. Lamboley (p. 16), X. Fouquet (p. 16, p. 20), M. Menand (p. 17), B. de Badereau (p. 18), C. Petit (p. 20), A. Bachellier (p. 21), DR (p. 22), M. Stelvio (p. 23), Fertnig/Istock (p. 25), T. Lanvin (p. 26), Mayovskyy Andrew/Shutterstock (p. 27), A. Yakovlev/Fotolia (p. 28), Bigot (p. 29), Eyetronic/Fotolia.com (p. 30), C. Lejeune (p. 32), SchmitzOlaf/Istock (p. 34), Hervé Ronné (p. 43), Delmarty/Alpaca (p. 45), Mayotte Nature Environnement (p. 46), J. Ouilhon (p. 47), Gyulia Gyukli/Fotolia (p. 48), F. Lasserre (p. 49).





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

France Nature Environnement
81-83 boulevard de Port-Royal 75 013 Paris
fne.asso.fr / information@fne.asso.fr
01 44 08 02 50

Édito
Denez L'Hostis
 Président de France Nature Environnement

Sivens, Roybon, Bure, Sommerau... Au début de l'année 2014, ces noms de lieux ne disaient peut-être rien aux Français. Certains d'entre eux ne désignent qu'à peine quelques hectares de forêt, de prairie ou de marais. Aujourd'hui, ces sites font la une des médias, régionaux et nationaux, menacés par un projet d'aménagement aberrant : barrage, parc de loisirs, centre de stockage de déchets ou golf. Fin 2014, France Nature Environnement a recensé 150 dossiers où le manque de vision environnementale le dispute au mépris pour la démocratie. Les conséquences peuvent en être dramatiques. Cette année restera celle où un jeune homme, Rémi Fraisse, a été tué pour ses idées et son engagement naturaliste. Nous ne l'oublions pas.

Partout en France, depuis quarante-sept ans, les militants et militantes du mouvement France Nature Environnement se battent contre les idées d'un autre temps. Quand ils ne s'opposent pas à un inutile ouvrage de pierre et d'acier, ils dénoncent un article glissé dans une loi, le renoncement d'un élu, des mesures de court-terme prises à la va-vite. N'allez pas croire qu'ils s'arcbutent sur leurs postures idéologiques : c'est que la cause de l'environnement l'exige. Les militants de France Nature Environnement savent aussi proposer et mettre en oeuvre de nouvelles pratiques pour que la transition écologique devienne une réalité. Ils l'ont prouvé toute l'année.

Pour faire avancer la protection de la nature, nous avons besoin de tous les talents. A France Nature Environnement, ils sont variés. Il y a ces spécialistes de la biodiversité sur le terrain qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il vente, observant la nature pour mieux la protéger. Ces militants qui apprennent aux citoyens de tous âges à écouter, voir, sentir et comprendre ce qui les entoure. Ou bien ceux qui passent des nuits blanches devant leur écran à épilucher des rapports, déterminés à découvrir ce qu'on leur cache. Ces juristes qui arpentent les tribunaux, Code de l'environnement sous le bras, pour plaider la cause de la nature. Ces volontaires qui passent leurs dimanches à nettoyer des plages et des rivières. Ou encore celles et ceux qui, sans relâche, questionnent nos dirigeants, dialoguent avec le monde de l'entreprise, remettent en cause notre modèle de société. Quel que soit leur domaine, les bénévoles du mouvement France Nature Environnement ne se contentent pas du quotidien. Je suis fier de les représenter, car j'en suis convaincu : l'action collective peut changer la donne.

Au cours des mois à venir, les associations du mouvement FNE déploieront leur énergie et leur enthousiasme pour informer le grand public, sensibiliser les citoyens, valoriser et soutenir les bonnes pratiques contre le changement climatique. De très importants rendez-vous organisés à notre initiative attendent les Français. Ces combats, les militants du mouvement France Nature Environnement ne pourront pas les mener sans vous. Merci de votre investissement à nos côtés.

« Pour faire avancer la protection de la nature, nous avons besoin de tous les talents. À France Nature Environnement, ils sont variés. »





p.6

**NOTRE ANNÉE
2014**

p.8

NOTRE FÉDÉRATION

- › Un mouvement citoyen au service de l'intérêt général
- › L'équipe

p.14

NOS ACTIONS

- › Avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques
- › Stopper l'érosion de la biodiversité
- › Changer de modèle de développement

p.31

MERCI

p.32

NOS PARTENAIRES

p.34

NOS FINANCES

p.38

NOS ASSOCIATIONS

Notre année 2014

Victoires militantes, rendez-vous associatifs, coups de colère et moments d'émotion : ces jours-là ont marqué les douze derniers mois.

28/01

N'EFFRAYONS PAS LES OURS

Le 28, le tribunal de Pau nous donne raison : on ne peut pas effrayer un ours, espèce protégée, sans réels problèmes sur le terrain. Nous contestions devant la justice des autorisations d'effarouchement accordées par le Préfet des Hautes-Pyrénées en 2012 et 2013.

ENSEMBLE CONTRE NDDL

Nouveau rassemblement d'envergure contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Ces deux jours de mobilisation sont le point d'orgue du mouvement Convergences, contre les grands projets inutiles et imposés, lancé au printemps. Denez L'Hostis intervient en tribune au nom de FNE devant 1 500 personnes.

En savoir plus page 17.

05-06/07

UNE LOI ALUR QUI MANQUE DE STYLE

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) est promulguée. Si elle facilitera la production de logements, elle n'empêchera pas la spéculation et l'artificialisation des sols qui avance au rythme d'un département tous les 7 ans.

24/03

LE « NON » FRANÇAIS AUX OGM

Dans la même journée, la proposition de loi interdisant la culture des maïs OGM en France est adoptée et le Conseil d'État confirme l'interdiction en France du maïs MON810 de Monsanto. Mais le combat n'est pas fini. La suite page 26.

05/05

30/03

L'AIR À L'HEURE DU VOTE

À l'occasion des élections municipales, puis des européennes, en mai, nous mettons la qualité de l'air au centre des débats. Prenez votre souffle et rendez-vous page 19.

PREMIÈRE RENCONTRE

Ségolène Royal, nommée trois jours avant ministre de l'Écologie, prononce son premier discours public devant notre Assemblée générale, reconnaissant ainsi la place de FNE dans le dialogue environnemental. À la fin de cette journée, Denez L'Hostis est élu président de France Nature Environnement. Qui est-il ? Réponse page 12.

05/04



PARKING DAY

De la verdure entre les voitures, des goûters bio et des jeux sur la mobilité : à Paris, Angers, Auxerre, Toulouse et Montauban, les associations multiplient les idées pour sensibiliser les passants à la ville durable, à l'occasion du Parking Day, l'événement mondial qui célèbre la ville durable.

19/09

DES BOULETS CONTRE LES LOBBIES

Jour d'ouverture des débats sur le projet de loi sur la transition énergétique. France Nature Environnement défile boulets aux pieds devant l'Assemblée nationale pour dénoncer avec humour le poids des industriels de l'énergie. **La suite page 26.**

01/10



ÊTRE PACIFISTE N'EMPÊCHE PAS LA COLÈRE

Dans la nuit, Rémi Fraisse, 21 ans, adhèrent à Nature Midi-Pyrénées, est tué par une grenade lancée par un gendarme, en marge d'une manifestation citoyenne contre le barrage de Sivens, dans le Tarn. **Lire ci-contre et pages 16-17.**

26/10

18/12

LA CARTE DES PROJETS NUISIBLES

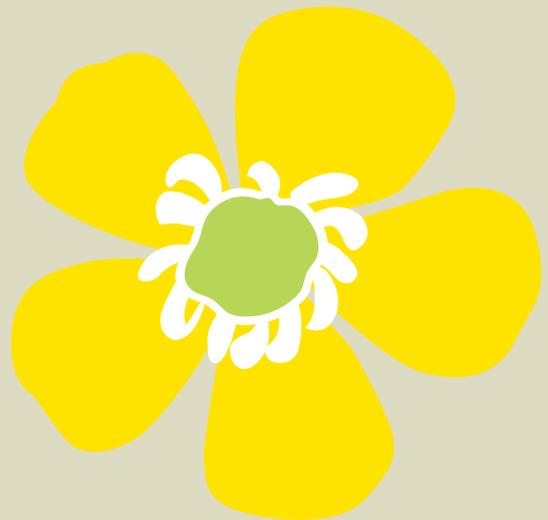
Où sont les autres Sivens ? Depuis la mort de Rémi Fraisse, cette question revient sans cesse. Le mouvement France Nature Environnement publie une carte recensant plus d'une centaine de projets nuisibles à l'environnement, régulièrement mise à jour. **À consulter sur fne.asso.fr**

En souvenir de Rémi Fraisse

Ce samedi d'octobre, Rémi Fraisse, 21 ans, est parti manifester à Sivens parce qu'il estimait, comme beaucoup d'entre nous, que le projet de barrage sur le Tescou, menaçant une zone humide, était une aberration. Il n'est jamais rentré chez lui. Rémi Fraisse était des nôtres. Depuis quelques mois, il était bénévole à Nature Midi-Pyrénées.

Dans notre mouvement, l'émotion a été très grande. Les différents rassemblements en ont témoigné. Rémi Fraisse évoque le militant, la militante que nous sommes, que nous avons été. « Intelligent, très zen, qui aimait la nature », le jeune homme que l'on nous a décrit ressemblait à tous ceux qui franchissent un jour la porte de nos associations, pleins d'enthousiasme, prêts à prendre le relais des générations précédentes, à contribuer à leur façon à la protection de l'environnement. Pour Rémi, c'était en pistant la Renoncule à feuilles d'ophioglosse, un bouton d'or protégé. Nous en avons fait le symbole de notre hommage au jeune naturaliste.

Ce drame a ravivé dans le mouvement écologiste le souvenir de Vital Michalon, tué le 31 juillet en 1977, lors d'une manifestation contre la centrale Superphénix. Il évoque la mort de Malik Ousseki, étudiant tué par des policiers en 1986 en marge d'une manifestation contre un projet de réforme universitaire. Aujourd'hui comme hier, rien ne peut justifier la mort d'un homme. Elle est encore plus insoutenable lorsque c'est l'intérêt général qu'il défend.







10

**Un mouvement citoyen
au service de
l'intérêt général**

12

Notre équipe

Notre fédération

Un mouvement citoyen au service de l'intérêt général

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3 000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

FNE, C'EST...

Une association

Une équipe fédérale, composée de **120** bénévoles et **43** salariés, s'y investit au quotidien.

Une fédération

Elle réunit **52 associations territoriales** (qui sont souvent elles-mêmes des fédérations d'associations), **15 associations nationales**, qui se mobilisent pour une cause environnementale spécifique, et **13 associations correspondantes**, qui partagent nos préoccupations. [Voir la liste page 51.](#)

Un mouvement citoyen

Qui rassemble les **centaines de milliers de militants**, bénévoles ou salariés, qui s'engagent dans toutes ces associations.

NOS MISSIONS

Comprendre

Pour bien protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la complexité. Présents sur le terrain, militants et indépendants, nous menons un travail de fond et d'expertise qui nourrit nos positions.

Convaincre

Nous dialoguons en permanence avec l'ensemble de la société civile et plaidons la cause de l'environnement auprès des décideurs. Impliqués dans le débat public, nous alertons et proposons des solutions concrètes pour accomplir la transition écologique.

Mobiliser

Pour que chacun détienne les clés du débat environnemental, nous informons les citoyens et menons des actions ciblées de sensibilisation. Nous encourageons et valorisons l'engagement associatif.

Défendre

Pour faire face à la crise écologique, nous déployons tous les outils de la démocratie. Nous alertons l'opinion publique et allons en justice quand le droit de l'environnement n'est pas respecté.

Repères

- Une association créée en 1968, **reconnue** d'utilité publique, **indépendante** de tout pouvoir politique, économique ou religieux
- Une organisation **représentative**, au fonctionnement **démocratique** et à la gestion transparente, agréée par le Ministère de l'écologie
- Des militants présents dans plus de **200 instances nationales** de concertation et de dialogue
- **2000 bénévoles mobilisés** au sein des **16 réseaux thématiques**

Nos valeurs :

**solidarité,
ambition,
indépendance,
humanisme**



UNE FÉDÉRATION PORTE-PAROLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Nous faisons entendre auprès des autorités, des médias et de la société civile la voix des associations de protection de la nature et de l'environnement réunie sous un même drapeau. Nous affirmons notre culture commune, favorisons les échanges d'idées et le partage de bonnes pratiques, encourageons le bénévolat. Nous croisons nos analyses, veillons à l'harmonie et à la complémentarité des plaidoyers entre des thématiques et des territoires multiples.

UN PLAN STRATÉGIQUE POUR DONNER TOUJOURS PLUS DE SENS À L'ACTION

Être partout où la nature a besoin de nous : face à l'ampleur de cette tâche, définir des priorités d'actions est indispensable. Adopté par le Conseil d'administration de France Nature Environnement en janvier 2013, notre plan stratégique fixe les quatre défis de la fédération pour la période 2013-2015 : être un mouvement citoyen au service de l'intérêt général, avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques, stopper l'érosion de la biodiversité et changer de modèle de développement. Lors de cette seconde année de mise en œuvre, nous sommes restés dans le sillon tracé, déterminant tous nos projets concrets en fonction de nos statuts, notre vision, nos missions, nos valeurs, à court, moyen et long termes. L'heure du bilan et de la rédaction du second plan stratégique approche pour que, plus efficaces, nous portions toujours plus haut et plus fort nos combats et nos revendications.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

France Nature Environnement est membre du Bureau européen de l'environnement, qui rassemble 140 associations européennes, de Transport&Environment, qui défend au niveau européen une politique de transports soutenable, et de Seas at Risk, dédiée à la protection des mers européennes et de l'Atlantique nord.

L'équipe

120 bénévoles issus des associations du mouvement FNE s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre organisation. À leurs côtés, 43 salariés assurent un soutien opérationnel.

UNE GOUVERNANCE SOLIDE

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 120 dirigeants bénévoles, issus des associations de terrain, qui s'investissent au quotidien au sein de France Nature Environnement. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations. Ils travaillent main dans la main avec les 43 salariés de l'équipe nationale.

LA DÉMOCRATIE EN PRATIQUE

Le 5 avril, lors de l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration de France Nature Environnement a été renouvelé au tiers : les représentants des associations du mouvement ont procédé à l'élection de 8 des 24 membres du Conseil d'administration. Une fois élu, le Conseil d'administration a élu à son tour le Bureau national et Denez L'Hostis, président de la fédération. Il succède ainsi à Bruno Genty, qui a présidé l'association de mars 2010 à avril 2014. Engagé au niveau local depuis quarante ans, impliqué au sein de France Nature Environnement au niveau fédéral depuis 2008, Denez L'Hostis a été responsable de la mission Mer et littoral de FNE. En plus des réunions statutaires, la Conférence des présidents des associations membres s'est réunie deux fois. D'autres groupes de travail complètent cette organisation, comme le groupe des directeurs des associations adhérentes ou le réseau des représentants au sein des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux. 6 membres du Conseil d'administration de FNE siègent au Conseil économique, social et environnemental depuis fin 2010. À ce titre ils perçoivent chacun une indemnité de l'État.

UN FONCTIONNEMENT EN RÉSEAUX

Sur chaque thématique environnementale, une équipe nationale, composée de bénévoles et salariés, coordonne un réseau de militants venus des associations de FNE. Mise en place en 1995, cette organisation en réseaux et missions permet de mobiliser au mieux les compétences bénévoles du mouvement FNE. Il existe aujourd'hui seize réseaux et missions : agriculture ; biodiversité ; biotechnologies ; énergie ; forêt ; montagne ; océans, mers et littoraux ; prévention et gestion des déchets ; questions urbaines ; ressources en eau et des milieux aquatiques ; risques et impacts industriels ; santé et environnement ; tourisme et environnement ; transports et mobilité durables ; réseau juridique ; éducation et sensibilisation.

L'APPUI SALARIÉ

43 salariés, 32 femmes et 11 hommes, d'une moyenne d'âge de 37 ans, accompagnent les bénévoles de France Nature Environnement dans la mise en œuvre des orientations décidées par le Bureau national et le Conseil d'administration. 39 sont en contrat à durée indéterminée et 4 sont en contrat à durée déterminée. 24 d'entre eux travaillent sur des thématiques précises. Ils sont soutenus par des services administratifs, partenariats et collecte, communication, relations extérieures, lien fédéral, politiques environnementales et par la direction de France Nature Environnement. Depuis le 1^{er} octobre 2013, un consultant en outils informatiques mis à disposition par le Groupe La Poste dans le cadre d'un mécénat de compétence apporte son aide à France Nature Environnement. Pour l'année 2014, le cumul des salaires bruts des 3 salariés les mieux rémunérés était de 165 148 €. Il n'y a pas d'avantage en nature alloués à ces salariés.

Le Conseil d'administration

Jean-David Abel, issu de la Frapna
Christophe Aubel, issu de Humanité et Biodiversité
Georges Cingal, issu de la Sepanso
Antoine Gatet, issu de Limousin Nature Environnement
Christian Garnier, issu de Bretagne Vivante
Sébastien Genest, issu de Limousin Nature Environnement
Bruno Genty, issu d'Île-de-France Environnement
Lilian Le Goff, issu de Bretagne Vivante
Élodie Martinie-Cousty, issue de l'Umivem
Céline Mesquida, issue de la FNAUT
Jérôme Partos, issu de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Agnès Popelin, issue de Île-de-France Environnement
Dominique Py, issue de Bretagne Vivante
Bernard Rousseau, issu de Nature Centre
Marc Saumureau, issu de la Frane
Gaël Virtouvet, issu de Ile-et-Vilaine Nature Environnement

Le Bureau national

Denez L'Hostis

Président
 Issu de Bretagne Vivante
 et d'Eau et Rivières de Bretagne

Jean-Claude Béviard

Vice-président
 Issu de la Frapna

Florence Denier-Pasquier

Vice-présidente
 Issue de FNE Pays de la Loire

Serge Urbano

Vice-président
 Issu de la Sepanso

José Cambou

Secrétaire nationale
 Issue de FNE Midi-Pyrénées

Raymond Léost

Secrétaire national
 Issu d'Eau et Rivières de Bretagne

Thierry Dereux

Trésorier
 Issu de Côtes-d'Armor
 Nature Environnement

Michel Dubromel

Trésorier-adjoint
 Issu de FNE Franche-Comté

L'équipe salariée le 21 janvier

En partant du fond, de gauche à droite : Adeline Mathien (énergie), Adrien Brunetti (santé-environnement), Morgane Piederrière (relations institutionnelles), Sophie Fleckenstein (lien fédéral), Stéphane Dorel (informatique), Benoît Hartmann (direction), Anaïs Giraud (eau), Camille Dorioz (agriculture), Antoine Gaillard (communication), Demba Diedhiou (mobilités durables), Denez L'Hostis (président), Jean-Baptiste Poncelet (climat), Yann Barthélemy (communication), Marine Le Feunteun (juridique), Marion Perrot (communication), Julie Michalski (océans), Fabienne Bêche (administration), Léa Bouguyon (eau), Marie-Catherine Schulz-Vannaxay (agriculture), Juliette Fatus (forêt), Marion Vernon (mobilités durables), Pierre Bousquet (direction), Marie-Anne Salomon (économie), Catherine Rolin (déchets), Jacqueline Martin (administration), Maxime Paquin (biodiversité), Stéphanie Morelle (loup), Sophie Bardet (juridique), Sabrina Roze (administration), Bénédicte de Badereau (communication), Solène Demonet (risques industriels), Julie Marsaud (forêt), Estelle Adam (administration), Etienne Frayer (direction), Marine Le Moal (eau), Valérie Chauveau (partenariats), Clara Bouteiller (déchets), Christian Hosity (biodiversité), Lucile Renard (partenariats), Grégoire Lejonec (politiques environnementales), Rachel Louiset (éducation et sensibilisation), Agnès Banaszuk (déchets). Absentes : Julie Cunat (CESE), Cécile Grelat (administration), Anne Roques (juridique).







16

**Avoir une démocratie
à la hauteur des enjeux
écologiques**

21

**Stopper l'érosion
de la biodiversité**

24

**Changer de modèle
de développement**

Nos actions

Avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques

Sans libre expression citoyenne, pas de dialogue environnemental. Nous nous mobilisons pour que la voix de la société civile soit entendue et pèse. Nous dénonçons les décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt général.



Florence Denier-Pasquier,
vice-présidente de
France Nature Environnement

« Les préoccupations des citoyens doivent être prises en compte dès que l'opportunité d'un projet se fait jour, pas après coup. »

LE CHOC

Sivens, si mal

— En une nuit, cette petite forêt du Tarn est devenue l'épicentre de l'actualité nationale. Rémi Fraisse, 21 ans, y a été tué le 26 octobre par l'explosion d'une grenade lancée par un gendarme. Comme d'autres militants du mouvement FNE, il était venu manifester contre un projet de barrage absurde. Chronique d'un drame annoncé.

L'histoire de cette mobilisation commence comme beaucoup d'autres. À la fin des années 2000, l'idée d'un barrage sur le Tescou, dans le Tarn, ressurgit. Son but : créer une retenue d'eau pour l'irrigation. Mais des citoyens refusent de voir engloutie sous 1,5 million de m³ d'eau une partie de la forêt de Sivens, 18 hectares de prairies et 12,7 hectares de zone humide. Soucieux de l'intérêt général, ils s'inquiètent de ce projet engagé par des élus à la fois juges et parties, donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrage. À partir de 2011, le Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet, Nature Midi-Pyrénées et FNE Midi-Pyrénées, avec notre soutien, usent de tous les moyens légaux en leur possession pour obtenir l'abandon du projet : manifestations, pétition, débats publics, expertises technique et naturaliste, saisie du Conseil national de protection de la nature, référés devant les tribunaux et le Conseil d'État...

Des recours sont encore sur le bureau du juge lorsque les travaux démarrent, le 1^{er} septembre. Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement, sollicite l'arrêt du chantier directement auprès de Ségolène Royal. Sur le terrain, la tension monte, les opposants au projet – « zadistes » présents depuis l'été, riverains,

militants associatifs – essuient une sévère répression policière. Le président de FNE fait part de son inquiétude au cabinet du Premier Ministre et au ministère de l'Intérieur. Jusqu'à cette funeste nuit d'octobre, où Rémi Fraisse, jeune bénévole de Nature Midi-Pyrénées, est tué par une grenade lancée par un gendarme, lors d'affrontements en marge d'un rassemblement citoyen et festif.

Dans les jours qui suivent, nous manifestons pacifiquement notre indignation, notre colère. Nous dénonçons le refus du dialogue qui rend l'État responsable du pourrissement de la situation. Nous déposons une plainte pour destruction de zones humides sans autorisation auprès du Procureur, et rappelons le rôle essentiel de ces milieux naturels. Un rapport du ministère de l'Écologie vient confirmer notre analyse : le projet repose sur un examen très bancal de la situation. Nous sommes de nouveau reçus par Ségolène Royal le 4 novembre. Le 7, Denez L'Hostis obtient du Président de la République, qui reçoit FNE en urgence, l'engagement de remettre à plat le dossier. Aux côtés de la Ligue des Droits de l'Homme, du Syndicat des avocats de France, du syndicat étudiant Unef et du Réseau d'alerte et d'intervention pour les Droits de l'Homme, nous participons au lancement d'une commission d'enquête citoyenne, pour que jaillisse la vérité sur la mort de Rémi Fraisse. Le 16 janvier 2015, Ségolène Royal annonce que la version initiale du projet est abandonnée, et que deux autres options seront examinées. Il aura donc fallu la mort d'un homme pour que les discussions s'engagent.

Le 2 novembre, à Sivens, lors du rassemblement en hommage à Rémi Fraisse, des manifestants plantent des fleurs, symboles de la nature qui reprend ses droits.

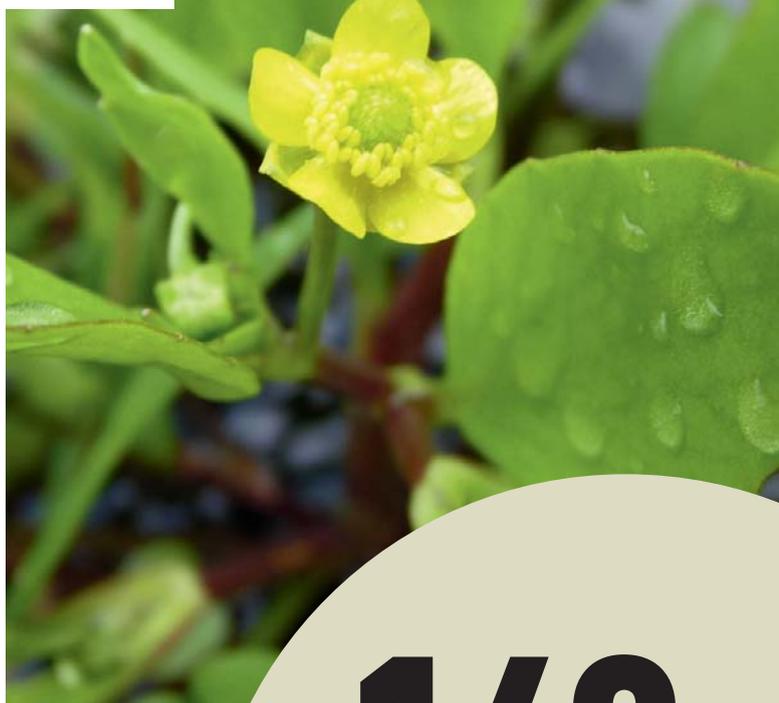


Une Renoncule à feuilles d'ophioglosse, petite fleur des zones humides que suivait Rémi Fraisse pour Nature Midi-Pyrénées.

MOBILISATION

L'hommage de la renoncule

■ Botaniste bénévole à Nature Midi-Pyrénées, Rémi Fraisse suivait la Renoncule à feuilles d'ophioglosse. Nous avons fait de cette petite fleur jaune le symbole des rassemblements organisés pour lui rendre hommage. Le 2 novembre, à Paris, environ 700 citoyens se sont rassemblés sur le Champ-de-Mars, pour un sit-in pacifique à l'initiative de FNE. Au même moment, à Sivens, plus de 2 000 personnes se sont retrouvées. D'autres rassemblements ont eu lieu à Amiens, à Marseille, à Lille, à Morlaix, à Strasbourg ou Kolbsheim, lancés à l'appel de Picardie Nature, FNE Paca, Nord Nature Environnement, Bretagne Vivante, ou encore Alsace Nature. Merci encore à toutes celles et ceux qui se sont joints à nous.



ET MAINTENANT ?

Les points noirs du dialogue environnemental

■ Comment faire pour qu'un tel drame ne se reproduise jamais ? Partout en France, nous réclamons avec force des débats justes et transparents, des décisions prises en toute indépendance. L'avis de la société civile doit peser davantage face aux lobbies. Car Sivens n'est pas une exception. Il y a évidemment le bocage de Notre-Dame-des-Landes, première « zone à défendre » de France, mais aussi le Golf de la Sommerau, la ligne Lyon-Turin. La liste des projets décidés dans l'opacité, lancés dans la précipitation et qui menacent notre environnement, est longue. Régulièrement, des travaux sont engagés avant même l'aboutissement des recours juridiques. Quand les juges se prononcent, il est déjà trop tard. Des ouvrages tout juste sortis de terre sont déclarés illégaux. À Roybon, les défrichements avaient largement commencé quand la FRAPNA a obtenu en référé en décembre la suspension des autorisations.

Pour alerter les pouvoirs publics, et grâce aux informations transmises par les associations du mouvement, nous avons recensé les projets nuisibles sur une carte de France, travail relayé par France Info. Ils étaient 150 début 2015. Chaque fois, sur place, des associations se battent pour la défense de la nature et de l'intérêt général. En parallèle, nous avons identifié des projets bénéfiques pour l'environnement. Ils démontrent qu'un autre aménagement du territoire est possible. La situation n'est pas figée : le travail assidu des associations du mouvement FNE, tout comme la prise de conscience des collectivités territoriales, peuvent changer la donne.

À retrouver sur fne.asso.fr : la carte des projets nuisibles, nos dossiers sur Sivens et sur les zones humides.

148

C'est le nombre de dossiers juridiques suivis par FNE en 2014.



Michel Dubromel,
en charge du dossier TAFTA

EUROPE

TAFTA, tissu d'absurdités

« Avec le TAFTA, c'est toute la réglementation environnementale européenne, perfectible, certes, mais l'une des plus avancées au monde, qui est attaquée. »



Le TAFTA autoriserait les traitements hormonaux et les antibiotiques de croissance pour le bétail. Une raison de plus pour voir ce traité d'un mauvais oeil.

— Loin d'être un simple traité commercial, le TAFTA, traité de libre-échange entre les États-Unis et l'Europe constituerait surtout un grand pas en arrière en matière de réglementation environnementale.

En négociation jusqu'en 2015, ce projet de texte prévoit l'instauration d'un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, et l'extension de l'utilisation des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE). Suite au mandat accordé par les États membres en 2013, la Commission européenne est désormais la seule autorité en charge des négociations, en toute opacité. Au nom de la liberté de commercer, la suppression des normes douanières actuelles entraînerait le nivellement par le bas des normes de sécurité européennes. Le TAFTA ouvrirait la voie à l'importation de semences OGM, de viande aux hormones ou encore de volaille chlorée, des produits autorisés sur le sol américain. Avec le RDIE, les entreprises étrangères pourraient poursuivre en justice un gouvernement si elles estiment que des mesures politiques entravent leurs futurs bénéfices. La menace est vaste : l'accord saperait également des acquis sociaux fondamentaux, instaurerait de nouvelles lois liberticides (protection des données et brevets) et limiterait le pouvoir des États.

France Nature Environnement s'oppose fermement au TAFTA et s'est mobilisée toute l'année au niveau français comme au niveau européen pour l'abrogation de ce projet de texte. Informés en amont par nos fédérations européennes Transport & Environment et le Bureau Européen de l'Environnement (BEE), nous nous sommes engagés contre ce traité, notamment en participant au « Collectif National Unitaire STOP TAFTA » qui regroupe un collectif d'associations militantes. Nous avons relayé la demande d'Initiative citoyenne européenne, puis, suite au refus de l'Union européenne, lancé une Initiative citoyenne européenne autogérée et participé aux manifestations du 11 octobre. En 2015, la mobilisation continue de plus belle.

CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

Des avancées et des attentes

— L'édition 2014 de ce rendez-vous annuel du dialogue environnemental s'est tenue fin novembre, dans un contexte politique tendu. Un mois à peine après la mort de Rémi Fraisse, le dossier Sivens était dans tous les esprits lors de l'ouverture de la Conférence environnementale. Invité à intervenir lors de l'inauguration, Denez L'Hostis, le président de France Nature Environnement, a souligné le manque de dialogue autour des projets d'aménagement, mis en lumière par ce drame. L'annonce en réponse par François Hollande d'un chantier pour renforcer la démocratie participative, qui devra rendre ses conclusions sous six mois, ne nous satisfera que si elle aboutit à des résultats concrets.

Trois sujets cette année étaient à l'ordre du jour : la préparation du sommet sur le climat de décembre 2015, la santé-environnement et les transports. À l'aube d'une année dédiée au climat, la France accueillant le prochain sommet des Nations Unies sur le sujet en décembre 2015, l'État se doit d'être exemplaire. C'est ce qu'a rappelé Denez L'Hostis. Trois pistes parmi d'autres : ne plus financer les projets de centrale à charbon à l'étranger, rénover le parc immobilier de l'État ou encore mener une politique de transports ambitieuse. Côté santé-environnement, quelques avancées devraient voir le jour, notamment l'intégration des questions d'environnement et santé dans la future loi pour la santé, comme l'a indiqué Marisol Touraine, ministre en charge de ce dossier. Enfin, en signe de protestation suite à l'abandon de l'écotaxe, décision qui prive de moyens importants la politique de l'État, France Nature Environnement a boycotté la table ronde sur les transports. Echaudés par le bilan médiocre de cette première moitié de quinquennat, nous attendons que les bonnes intentions se concrétisent, et vite, à commencer par l'application du principe pollueur-payeur.

À la campagne aussi, la population est exposée à la pollution atmosphérique. Une situation dénoncée dans une vidéo à revoir sur fne.asso.fr.

SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Rendez-nous notre air !

— Qu'ils habitent en ville ou à la campagne, 90 % des citoyens de l'Union européenne sont quotidiennement exposés à des polluants de l'air à des niveaux dangereux pour leur santé. Face à cette situation, l'Union européenne, la France et les collectivités ont un rôle fondamental à jouer. En 2014, les élections municipales et européennes ont été l'occasion de le leur rappeler.

En mars, un « kit municipales » spécial qualité de l'air a été diffusé auprès des candidats. Il listait la batterie de mesures à la disposition des élus locaux pour améliorer la qualité de l'air. Parmi elles : enclencher la rénovation énergétique des bâtiments et ainsi réduire les émissions liées au chauffage ou à la climatisation, mettre en place des zones à faibles émissions ou encore proposer des mesures ambitieuses pour les plans de protection de l'atmosphère. En mai, une semaine avant le scrutin européen, France Nature Environnement Midi-Pyrénées, France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur et la FRAPNA, fédération des associations de protection de la nature en Rhône-Alpes, avec FNE et avec le soutien du Crédit Coopératif, ont organisé à Toulouse et à Marseille des campagnes de mesures, des rencontres ouvertes à tous, en présence des candidats aux Européennes, pour que la qualité de l'air soit au cœur de leurs préoccupations. Enfin, pour sensibiliser plus largement le grand public, France Nature Environnement a réalisé deux films d'animation, sur la pollution de l'air en ville et à la campagne. Une action soutenue par la Fondation Macif.

À retrouver sur fne.asso.fr > Nos dossiers > Santé-environnement

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Dans la chambre de la société civile

— Troisième assemblée constitutionnelle de la République française, le Conseil économique social et environnemental (CESE) est composé de représentants des syndicats, des associations et du monde de l'économie. Depuis 2010, six représentants désignés par France Nature Environnement participent au groupe environnement et nature, aux côtés d'Humanité et Biodiversité, de la LPO, de Surfrider Foundation Europe (par ailleurs membres de FNE), de la Fondation pour la Nature et l'Homme, des Amis de la Terre France et du Réseau Action Climat France. En 2014, le groupe a porté des avis sur l'adaptation au changement climatique, l'agriculture familiale et une résolution sur le climat en vue de la COP21. Il s'est également impliqué dans nombre de travaux portant sur des sujets tels que l'alimentation, une industrie économe en matière première, les zones franches urbaines ou encore la concertation entre les parties prenantes. Au sein du CESE, nos représentants ont à cœur de faire entendre la voix des associations de protection de la nature.



7

millions de décès
prématurés par
an dans le monde
sont liés à
la pollution de l'air,
42 000 en France.



Élodie Martinie-Cousty,
responsable de la mission Océans,
mers et littoraux

« Cette tragédie doit
fonder une culture du risque
naturel prévisible et
nous inciter à l'humilité. »

EAU

Former pour mieux protéger

■ Pour que les citoyens soient mieux associés aux décisions qui les concernent directement, France Nature Environnement a imaginé en 2014 six formations sur l'eau, à destination des bénévoles et salariés du mouvement. En janvier, à Lyon, avec la FRAPNA, les participants se sont penchés sur l'hydroélectricité et ses impacts sur l'environnement. À Angers, en avril, avec FNE Pays de la Loire, les militants ont pu partager leurs expériences et leurs observations sur la continuité écologique des cours d'eau. À Montpellier, en octobre, ce sont les zones humides, au cœur de l'actualité de cette année 2014, qui ont fait l'objet d'une journée d'échanges avec la toute nouvelle fédération FRAPNE Languedoc-Roussillon. Trois autres formations ont eu lieu à Paris : sur les nitrates, sur le lien entre les directives européennes sur l'eau et sur le milieu marin et sur le fonctionnement des comités de bassin. Cette dernière était ouverte aux militants d'associations de pêcheurs et de consommateurs, avec qui nous partageons un grand nombre d'analyses.

La rivière du Couesnon et la Baie du Mont Saint-Michel par Caroline Petit. Premier prix du jury du concours photo « L'eau douce met son grain de sel », organisé en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Océans, MERS ET LITTORAUX

Xynthia, une tempête devant la justice

■ Une nuit de février 2010, alors que soufflait la tempête Xynthia, la montée des eaux et la submersion des digues coûtèrent la vie à 47 personnes en France, dont 29 à la Faute-sur-Mer, en Vendée, parce qu'elles vivaient dans une « cuvette », classée initialement en zone inconstructible, devenue « zone constructible sous conditions ». À la rentrée 2014, cinq semaines de procès ont été nécessaires pour comprendre l'enchaînement des fautes des élus et des représentants de l'État, sous la pression des promoteurs immobiliers.

France Nature Environnement a relayé dans les médias nationaux et dans l'ensemble de son réseau les propositions des associations membres, dont Coorlit 85 et Vendée Nature Environnement, qui ont assisté au procès. Près de 5 ans après la catastrophe, le tribunal correctionnel des Sables-d'Olonne a condamné l'ancien maire de la Faute-sur-Mer René Marratier et son ex-adjointe à l'urbanisme à des peines de quatre et deux ans de prison ferme, un verdict que nous estimons juste et proportionné. En revanche, la chaîne des responsabilités n'a pas été totalement établie. L'État, qui doit être le garant de la légalité des permis de construire, reste le grand absent de ce procès.

Depuis Xynthia, des progrès notables ont été réalisés en matière de prévision, de vigilance et d'alerte des risques littoraux. Mais pour éviter un nouveau drame, FNE et ses associations membres demandent avec force que l'ensemble des leçons soit tiré de cette catastrophe : la stricte application de la loi Littoral, l'interdiction absolue de construire en zone inondable, la validation d'urgence des 383 plans de prévention des risques littoraux jugés comme prioritaires sur les 800 communes concernées.



Stopper l'érosion de la biodiversité

Les milieux naturels se dégradent et des espèces disparaissent. Surexploitées, les ressources naturelles se raréfient. Nous agissons contre ces destructions et pour la restauration des écosystèmes marins et terrestres.

ENGAGEMENT

Stratégie pour la biodiversité

— La deuxième Stratégie nationale pour la Biodiversité entend mobiliser l'ensemble de la société pour assurer d'ici 2020 la préservation de la biodiversité et son usage durable et équitable. France Nature Environnement y a naturellement adhéré dès le 19 mai 2011. Prolongement de cette adhésion, la fédération s'est dotée en 2014 d'un plan d'engagement volontaire en dix actions concrètes. Parmi elles : inventaire des outils pédagogiques sur la biodiversité dans les associations, formations, recensement des gestionnaires de données naturalistes.

JUSTICE

Du pétrole plein la Crau

— Le 7 août 2009, 4 500 tonnes de pétrole se déversaient dans la réserve naturelle de la Crau, dans les Bouches-du-Rhône. À la source de cette énorme pollution, la rupture d'un pipeline de la société SPSE. France Nature Environnement et FNE PACA avaient porté plainte. 5 ans plus tard, devant le tribunal correctionnel de Tarascon, la SPSE a invoqué le caractère imprévisible de la rupture du tube à l'origine de la pollution. De notre côté, nous avons expliqué à l'audience comment, au contraire, une suite de négligences de la SPSE avait conduit à cet incident, et ses graves conséquences sur un milieu exceptionnel. Le tribunal a entendu nos arguments et déclaré coupable la société. Seul regret, l'amende requise au titre du délit de pollution des eaux, très inférieure aux réquisitions du Parquet (75 000 euros au lieu des 250 000 requis). Une action juridique parmi toutes celles menées en 2014.

ESPACES MARINS

Des océans propres et vivants !

— Les États membres de l'Union européenne se sont donné un objectif fort : atteindre le bon état écologique des eaux marines en 2020. Cette ambition est inscrite dans la directive-cadre sur le milieu marin depuis 2008. 2014 marquait la dernière étape de l'élaboration des plans d'actions, qui rendront ce texte concret. Nous avons porté les positions du mouvement au sein des conseils maritimes de façade ou via la fédération européenne Seas at Risks, dont nous sommes membre. En parallèle, nous nous investissons toujours pour que les associations du mouvement s'approprient cet outil. Enfin, la fédération a réuni en avril toutes ses associations qui s'intéressent à l'eau douce et à l'eau marine. Notre objectif ? Faire converger la directive-cadre sur l'eau et celle sur le milieu marin autour d'une cause commune : le bon état des eaux, salées ou non.



La plaine de la Crau, espace protégé victime d'une gigantesque pollution en août 2009.



La belette, considérée comme une espèce nuisible dans plusieurs départements.

FAUNE

Réhabiliter les nuisibles

— Chaque espèce indigène ayant sa place dans les écosystèmes sains, France Nature Environnement œuvre pour que la notion d'« espèce nuisible » soit abandonnée et que la réglementation les concernant soit modifiée. Ce combat a connu une belle avancée puisqu'en juillet 2014, FNE a obtenu avec Humanité et Biodiversité l'annulation partielle de l'arrêté du 2 août 2012. Le Conseil d'État a estimé que le classement de plusieurs mammifères et oiseaux comme nuisibles - la martre et la fouine, le corbeau freux, le geai des chênes, etc. - n'était pas justifié dans seize départements. Pas question de crier victoire pour autant car il a fallu préparer le nouvel arrêté valable de 2015 à 2018. France Nature Environnement a donc produit des argumentaires pour chaque espèce susceptible d'être classée « nuisible », a proposé à ses associations une formation et les a aidées à préparer les débats au niveau départemental. Notre objectif : que les futures listes ne retiennent que les espèces causant de réels dégâts et non celles qui sont détruites pour des motifs idéologiques ou des dégâts dérisoires.

GRANDS PRÉDATEURS

Loup, resteras-tu ?

— Les positions démagogiques du monde de l'élevage, de la chasse et de certains élus, couplées à l'absence de vision à long terme de la part de l'État, dégradent le dialogue et nuisent à une gestion sérieuse du dossier Loup. Tout au long de l'année, France Nature Environnement a travaillé avec les associations concernées par la présence du loup sur les positions à défendre pour assurer la coexistence, définir ce qui sera acceptable. Les autorisations données aux chasseurs d'abattre le loup lors de chasses ordinaires, les dispositions anti-loup prises dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, les tirs d'effarouchement dans les parcs nationaux, les tirs dans les territoires où vient de revenir le loup, sont intolérables. Pour défendre le loup, France Nature Environnement n'a cessé d'expliquer et d'argumenter auprès des ministères concernés, à Matignon et à l'Élysée. La fédération a également rencontré les syndicats agricoles, a conduit plusieurs contentieux et a signalé les dérives de la gestion du loup par la France aux instances européennes.



Jean-David Abel,
responsable de la mission Loup

**« Sortons des postures
pour ensemble,
associatifs, éleveurs et élus,
rendre pérenne la présence
du loup dans notre pays. »**

FORÊT

Quand l'État rabote le budget des forêts publiques

■ En France, 30 % des forêts sont publiques. L'Office National des Forêts (ONF) assure leur gestion cohérente et équilibrée, la préservation de la biodiversité, une répartition équitable des bénéfices de la vente du bois. En 2014, au nom de la réduction de la dette, l'État a décidé de se désengager du financement de l'ONF, qui doit désormais trouver 20 millions d'euros pour assurer sa subsistance. Pour France Nature Environnement, cette décision met en péril l'avenir des forêts publiques, régies par un statut qui existe depuis près de deux cents ans, et l'ensemble des fonctions d'intérêt général qu'elles assurent (biodiversité, accueil du public, prévention des risques naturels). Nous nous sommes mobilisés aux côtés de nos partenaires, l'Office National des Forêts et la Fédération nationale des communes forestières, faisant entendre notre voix dans différentes instances forestières. Nous continuerons à défendre ce patrimoine national que constituent les forêts publiques. Réduire la dette est une nécessité, mais cela ne peut pas se faire à tout prix.

ÉCONOMIE

Préserver l'inestimable, c'est investir

■ Production d'oxygène, épuration des eaux, pollinisation des cultures ou séquestration de carbone : la biodiversité nous rend une multitude de services, indispensables au développement de nos sociétés. De ce constat est née l'idée des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Leur principe ? Créer un cercle vertueux où la préservation ou la restauration de ces services serait économiquement plus profitable que la dégradation des écosystèmes. France Nature Environnement et la Mission Économie de la Biodiversité de la Caisse des dépôts (CDC) conduisent une réflexion conjointe sur ces dispositifs. En parallèle, soucieuse d'évaluer les risques et opportunités de cette approche Économique de la nature, France Nature Environnement a lancé une enquête au sein du mouvement sur ce sujet. Si des réserves se sont faites jour, les associations souhaitent contribuer à cette réflexion. Les échanges se poursuivront en 2015 avec la CDC, au sein du mouvement FNE et via notre participation au programme « Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques ».



MONTAGNE

Sauver les bouquetins du Bargy

■ Parce que certains d'entre eux étaient atteints de brucellose, plusieurs centaines de bouquetins du massif du Bargy (photo), espèce protégée, ont été abattus, sans que la distinction entre animaux sains et malades soit faite. Ensemble, FNE, la FRAPNA et la LPO se sont battues pour que cette campagne soit interrompue et que des solutions moins extrêmes soient étudiées. Nous avons pour l'instant obtenu un sursis, le temps de trouver une réponse plus adaptée, qui pourra s'appuyer sur l'expertise de l'ANSES, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, attendue au printemps 2015.

200

bouquetins ont été abattus en 2 jours dans le massif du Bargy, sans que l'on sache s'ils étaient malades ou non.

Changer de modèle de développement

Notre modèle économique et social est à réinventer. Nous valorisons de nouvelles façons de produire et de consommer. Nous lançons des idées pour concilier équilibres naturels et activités humaines.



Maryse Arditi,
responsable du dossier Énergie

ÉNERGIE

Des boulets contre les lobbies

« Cette loi ne nous permettra pas de changer de modèle énergétique. Ses objectifs ambitieux ne sont pas accompagnés de mesures suffisantes pour les atteindre. »

— Mercredi 1^{er} octobre 2014, 10 heures. Alors que s'ouvrent les débats sur le projet de loi sur la transition énergétique, des militants de France Nature Environnement tentent d'avancer vers l'Assemblée nationale. À leurs pieds, des boulets portant les logos d'Areva, de Total ou d'EDF les ralentissent dans leur marche, symbolisant le poids des lobbies dans les choix énergétiques de notre pays. Car si leur influence est difficile à prouver, de nombreux signes laissent à penser qu'EDF, Areva et Total ont su faire pencher la balance en leur faveur lors de la préparation du projet de loi.

Issu des 9 mois de débat national mené en 2013, auquel FNE a activement participé, fruit de la mobilisation des citoyens et d'acteurs socio-économiques et aux conclusions faisant consensus, le texte proposé aux députés était bien trop timoré, malgré un nom prometteur. Les propositions faites lors du débat national sur la transition énergétique ont été très fortement remaniées. Malgré des objectifs de long terme ambitieux et gagnés lors du débat national, le projet de loi ressemblait à une accumulation de mesures, qui ne permettent pas d'atteindre les objectifs de la transition énergétique. Pour France

Nature Environnement, l'essentiel est de consommer moins, mieux et autrement l'énergie et de modifier nos modes de production et de consommation. France Nature Environnement a donc proposé une soixantaine d'améliorations au texte de loi, pour que la France se fixe des objectifs ambitieux et réalistes, qu'elle traite le problème des « passoires thermiques », qu'elle soit en mesure de financer la transition énergétique et que la voix des citoyens soit mieux entendue. Parmi ces propositions : franchir le cap des 45 % d'énergies renouvelables dans notre consommation globale d'ici à 2030, profiter des grands travaux (ravalement, toiture) dans la vie des bâtiments, pour faire de la rénovation énergétique ou encore organiser un débat public sur les lignes THT et les réacteurs de plus de quarante ans. Si finalement plusieurs améliorations, dont l'affichage déporté et en temps réel des consommations, ont été retenues, ce projet de loi voté n'est pas celui de la transition énergétique. En mars 2015, c'est un texte vidé de son contenu par les sénateurs qui a été soumis à leur vote.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Quand la France ne respecte pas le droit européen

— La rénovation énergétique du bâtiment est identifiée par tous comme un sujet central sur lequel il faut agir avec détermination. Elle est une condition nécessaire pour protéger les consommateurs, notamment les ménages modestes, des hausses de prix de l'énergie, créer de l'activité dans le secteur du bâtiment et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, dans ce domaine, le gouvernement cumule les retards et atermoiements. Et malgré des annonces ambitieuses, la France n'est même pas en règle avec les textes européens. La réglementation thermique appliquée en France lors de travaux de rénovation est déjà obsolète. En avril, France Nature Environnement et le CLER, réseau pour la transition énergétique, ont donc dû déposer une plainte auprès de la Commission européenne pour non-respect par la France de la directive sur la performance énergétique des bâtiments.

RISQUES ÉMERGENTS

Exposition pour nouvelles expositions

— Dans une société où la vitesse règne sans partage, des produits nouveaux ou des techniques nouvelles arrivent sur le marché sans avoir été suffisamment évalués. Des risques inédits planent sur notre santé et notre environnement. Parce qu'il est nécessaire d'apporter des éclairages accessibles à tous sur ces impacts potentiels méconnus, France Nature Environnement a imaginé avec l'Ineris, Institut national de l'environnement industriel et des risques, et la CFDT, une exposition sur ce thème. Intitulée « Risques émergents : quelle exposition ?! », elle aborde les perturbateurs endocriniens, les nanotechnologies, les ondes, le principe de précaution. Le long de ses onze panneaux dialoguent chercheurs, travailleurs et militants associatifs. Nomade, mise à disposition des associations et des collectivités, cette exposition doit être présentée dans plusieurs villes de France au cours de l'année 2015. Par ce biais, France Nature Environnement relaie les attentes et les inquiétudes du grand public et ouvre un nouveau débat sur la prise en compte du risque dans les démarches d'innovation.

1 600

produits contenant des nanoparticules sont disponibles sur le marché français.



Certaines crèmes solaires, comme près de 200 produits fabriqués par l'industrie, contiennent du dioxyde de titane, un nanomatériau cancérigène selon l'OMS.



Des bricoleurs expérimentés apprennent aux novices à réparer leurs objets lors d'un Repair Café, organisé par PikPik environnement à Issy-les-Moulineaux.

54 %

des Français font réparer leurs appareils électroménagers, hifi ou vidéo.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pour que le cercle reste vertueux

— Extraire, fabriquer, consommer, jeter : telle est aujourd'hui la logique économique qui prévaut, provoquant le gaspillage massif des ressources de la planète et donc notre surproduction de déchets. Contrant cette stratégie de l'échec, l'économie circulaire questionne ce modèle et cherche à réduire notre impact sur l'environnement, tout en augmentant le bien-être des individus. Elle repose sur 7 piliers : approvisionnement durable, éco-conception des produits, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité (qui privilégie l'usage à la possession), consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage et valorisation des déchets.

France Nature Environnement suit avec intérêt mais aussi vigilance – le risque de greenwashing étant bien présent – son développement. La fédération accompagne ses associations membres qui, dans les territoires, contribuent à l'émergence d'une culture de l'économie circulaire. Les associations du mouvement ont organisé des débats, participé à des comités de pilotage, lancé des projets concrets sur le gaspillage alimentaire et la consommation responsable, tels que la consigne des emballages pour réemploi, des ateliers de réparation. France Nature Environnement a elle aussi mis en avant la réparation des objets en coordonnant une action commune lors de la Semaine européenne de réduction des déchets, du 22 au 30 novembre. Douze associations ont organisé des Repair Café. Chacun, pendant quelques heures, peut y apprendre à réparer ses objets endommagés grâce à des bricoleurs bénévoles.

Enfin, pour que les fabricants produisent des biens durables et réparables, des représentants de France Nature Environnement issus d'associations territoriales ont porté la parole associative dans les instances de suivi des filières de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Grâce à leur investissement, l'allongement de la durée de vie des produits, qui, à nos yeux, doit être une priorité, prend une place importante dans l'économie circulaire.

OGM

La France n'en veut pas

— Suite à l'annulation de la mesure d'urgence qui interdisait la mise en culture du maïs MON810, les OGM risquaient de revenir dans les champs français en 2014. France Nature Environnement a donc pressé les ministères concernés. Avec résultats : une nouvelle mesure d'urgence a été prise par arrêté en mars 2014. Nous avons soutenu cette décision contestée par des agriculteurs. Puis le 5 mai, le Conseil d'État a confirmé l'interdiction en France du maïs MON810. Le même jour, le Sénat a adopté la proposition de loi interdisant la culture de maïs transgénique en France, déjà votée par l'Assemblée nationale. Le 5 juin, des champs de maïs OGM ont été détruits par l'État, après une première action de faucheurs. Malgré tout, ne soyons pas dupes. La contamination de champs par des OGM durant l'été démontre que les OGM autorisés dans l'Union européenne finissent par arriver un jour ou l'autre en France. France Nature Environnement a donc milité pour le développement des alternatives, comme les plantes fourragères substituant au soja OGM, le renforcement de la vigilance et de l'évaluation, indispensables à l'heure où le TAFTA (voir page 17) risque de favoriser le commerce des OGM sur le Vieux Continent.

ALGUES VERTES

Double condamnation pour la France

— En juillet, l'État était jugé responsable par la cour administrative d'appel de Nantes après la mort d'un cheval intoxiqué par des algues vertes en juillet 2009 dans les Côtes d'Armor. En septembre, c'était au tour de la Cour de justice de l'Union européenne de sanctionner l'État pour 20 ans d'application minimaliste et inefficace de la directive Nitrates. Cette mauvaise application compromet la qualité des eaux côtières mais provoque aussi l'eutrophisation des cours d'eau et des nappes phréatiques, au détriment de la biodiversité. Pendant ce temps, le phénomène des algues vertes, dénoncé par FNE en 2011 à travers une campagne très médiatisée, s'étend de la Bretagne aux plages des Pays de la Loire et de la Normandie, avec son cortège de méfaits pour la santé, l'environnement et les activités économiques (tourisme, conchyliculture...). Mais il n'est toujours pas question de remettre en cause le modèle agricole dominant, la concentration d'élevages industriels et les surfertilisations des cultures, de traiter les causes et pas seulement les effets. Il est temps de mettre réellement en œuvre l'agroécologie, la vraie.

AGRICULTURE ET FORÊT

Produire avec la nature

— Alimentation, production de bois, qualité du cadre de vie, préservation de la biodiversité... L'agriculture et la sylviculture peuvent satisfaire des besoins majeurs de la société. France Nature Environnement se bat depuis des décennies pour que ces activités, au lieu de détruire notre environnement, s'appuient sur les ressources de la nature pour répondre à l'intérêt général et produisent durablement.

Ce combat s'est intensifié en 2014. Le 18 février, lors d'une rencontre avec une vingtaine de représentants de notre mouvement, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, nous a confirmé ses ambitions en matière d'« agroécologie » et de reconnaissance des multiples rôles de la forêt. La fédération l'a pris au mot et s'est investie tout au long de l'année en proposant des amendements dans le cadre de la loi pour l'avenir de l'agriculture et de la forêt, en participant aux ultimes négociations sur la mise en œuvre de la Politique agricole commune (PAC) ou encore en contribuant à la préparation du nouveau plan Ecophyto pour réduire l'usage des pesticides en France.

Si la fédération déplore d'importants reculs sur l'encadrement des défrichements ou la protection des loups, si elle regrette que les populations riveraines ne soient toujours pas protégées contre les épandages de pesticides par une distance de sécurité, France Nature Environnement a toutefois obtenu le maintien de l'objectif de réduire de moitié l'usage des pesticides en France et la protection des haies, bosquets et mares au travers de la PAC. Affaire à suivre en 2015.



Jean-Claude Béviard,
vice-président
de France Nature Environnement

« La France doit tirer des conséquences de ces sentences, changer enfin de modèle agricole et arrêter de concentrer les élevages dans un même territoire. »





Denez L'Hostis,
président de France Nature Environnement

« À nous de saisir l'opportunité
de cette conférence mondiale
pour construire un modèle
de développement
plus durable. »

En montagne, les changements climatiques menacent le tourisme, mais aussi la biodiversité, la réserve en eau et l'agriculture.

MONTAGNE

La neige fond, les lits restent froids

Les massifs de montagne sont particulièrement concernés par les dérèglements climatiques, qui accentuent les risques de catastrophes naturelles et la perte de biodiversité. En parallèle, le nombre de « lits froids », les lits occupés moins de quatre semaines par an, dans les stations de ski ne cesse d'augmenter et pourrait atteindre 30 à 50 % des capacités d'accueil. La Mission Montagne de FNE travaille à l'élaboration de propositions pour que les coûts et les avantages des incitations fiscales à la construction en zone de montagne n'aggravent pas davantage la situation, tant sur le plan écologique que sur le plan économique.

CLIMAT

Dernière ligne droite avant Paris

En décembre 2015, les responsables politiques du monde entier se réuniront à Paris pour trouver un accord et maintenir la hausse des températures sous la barre des + 2°C à Paris, lors de la 21^e Conférence des Parties (COP21) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Faire face à ce problème global passera aussi par des solutions locales. C'est le message que nous avons fait passer à Lima, en décembre 2014, lors de la COP20, dernière conférence avant Paris. Nous étions présents dans la délégation française officielle.

Pour France Nature Environnement, un rendez-vous comme Paris Climat 2015 se prépare plusieurs mois à l'avance. Afin que chacun puisse expliquer les enjeux de cette conférence, France Nature Environnement a organisé une formation sur les changements climatiques, assurée par le Réseau Action Climat, destinée aux militants et salariés du mouvement. Au programme : l'état de la science sur le climat, les impacts des changements climatiques, les réponses politiques, les arguments pour

contrer les climato-sceptiques, mais aussi une présentation des actions d'éducation et de sensibilisation aux changements climatiques menées par différentes associations de France Nature Environnement. Paris Climat nous invite également à regarder au-delà de nos frontières. Une Alliance euro-méditerranéenne a commencé à se construire avec Legambiente, fédération italienne au fonctionnement proche du nôtre, Association eau et énergie pour tous (Maroc), Alternatives et RANDET (Tunisie) et ECODES (Espagne).

Dans la pratique, la fédération coordonne d'ores et déjà les nombreuses initiatives associatives, festivals, concerts et colloques, qui rythmeront l'année 2015, en métropole comme dans les Outre-Mer. Durant plusieurs mois, partout en France, les associations du mouvement FNE seront mobilisées pour informer le grand public, sensibiliser les citoyens, valoriser et soutenir les bonnes pratiques contre le changement climatique.

TRANSPORTS

Ecotaxe, saison 2

— L'écotaxe aurait dû entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Mais fin 2013, le Premier ministre suspendait cette mesure. Après plusieurs mois de flou, le 9 octobre 2014, après un an d'essai « à blanc » satisfaisant, la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, a annoncé sa suspension *sine die*, renonçant définitivement à des sources importantes de financement des infrastructures alternatives de transport et des réseaux routiers existants. Depuis 2006, nous plaidions pour sa mise en œuvre. Il serait normal que les transporteurs, qu'ils soient français ou étrangers, principaux usagers du réseau routier, paient leur part, sur le principe de l'utilisateur-payeur. Cela les inciterait à parcourir moins de kilomètres pour livrer la même quantité de marchandises. Nous avons défendu et continuerons à défendre cette idée, que ce soit lors de nos interventions dans la presse, de nos rencontres avec les parlementaires, les entreprises, les syndicats, ou dans nos communications.

3 milliards d'euros perdus liés à l'abandon de l'écotaxe, entre le manque à gagner et les indemnisations.

QUESTIONS URBAINES

L'agenda 21 local, clé du dialogue environnemental

— Initié par une collectivité locale, l'Agenda 21 local a pour ambition de faire du développement soutenable le nouveau modèle de développement du territoire. Démarche d'échange et de construction, opportunité rare d'un débat approfondi entre acteurs locaux, c'est aussi une chance de dépasser certaines crispations. Convaincus de l'intérêt d'une plus forte implication des associations dans ce processus d'intelligence collective, France Nature Environnement et le ministère de l'Écologie ont réuni dans un livret intitulé « Engager son association dans un Agenda 21 local » leurs analyses et témoignages. Ce document présente les enjeux de l'Agenda 21 local, son fonctionnement, identifie les blocages éventuels, les solutions pour les lever et les bénéfices que peut en tirer une association de protection de la nature et de l'environnement.

À télécharger sur fne.asso.fr > J'agis > Je m'informe > Autres publications

MOBILITÉ

Quelle place pour la voiture ?

— Né des Trente Glorieuses, notre modèle de mobilité où prédomine la voiture solo a de nombreux impacts environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires. Une remise en question semble aujourd'hui indispensable. Face à ce constat, France Nature Environnement et ses partenaires Keolis, Mobivia Groupe et la Fondation PSA Peugeot Citroën ont mis en commun leurs réflexions et propositions autour de cette question de la mobilité. Les quatre partenaires se sont appuyés sur leurs expériences et expertises complémentaires, mais aussi sur les témoignages d'acteurs publics, privés et associatifs. Réalisé dans un esprit de dialogue, « La juste place de la voiture dans la mobilité de demain, guide d'aide à la décision pour les élus, les associations et les acteurs économiques », apporte un nouvel éclairage sur la mobilité.

À télécharger sur fne.asso.fr > J'agis > Je m'informe > Autres publications





Rachel Louiset,
chargée de mission Éducation et sensibilisation

**« En matière d'éducation
à l'environnement, les actions
des ONG chinoises peuvent être
très inspirantes. »**

INTERNATIONAL

Réfléchir ensemble aux solutions

— Avec 9,9 milliards de tonnes de CO₂, sur 36,1 tonnes émises dans le monde en 2013, la Chine est le 1^{er} émetteur de dioxyde de carbone au monde. Face à la crise écologique qui la frappe de plein fouet, la Chine n'a pas d'autre choix que de trouver rapidement des solutions pérennes. Et dans ce pays où la liberté d'expression n'est toujours pas une réalité, de plus en plus d'ONG peuvent toutefois se consacrer à l'éducation à l'environnement. Invitée par l'Ambassade de France, Rachel Louiset, coordinatrice du réseau Éducation et sensibilisation à l'environnement et à la nature à FNE, s'est rendue en septembre à Pékin à l'occasion d'une rencontre entre 3 associations françaises et 10 chinoises. Ces deux journées ont permis de mieux se connaître et en particulier de discuter des méthodes et outils utilisés en matière d'éducation à l'environnement. Elle a présenté les actions du mouvement FNE dans ce domaine, comme le programme scolaire Changement climatique en Charente, développé par Charente Nature, et découvert les actions inspirantes menées par les associations, comme le « superman de la mobilité low carbon » de Xianmen Greencross.

En décembre, à l'initiative du Forum Chine Europe, qui réunit de façon informelle des acteurs de tous les secteurs et de tous les milieux socioprofessionnels de Chine et d'Europe, France Nature Environnement a participé à des rencontres à Paris et à Genève entre les sociétés civiles chinoises et européennes. Leur objectif était double : permettre aux différentes organisations présentes de faire connaissance et travailler ensemble à l'élaboration d'un texte commun, intitulé « Face au changement climatique, repenser le modèle de développement global ». Ce texte sera officiellement présenté lors de la Conférence des Parties sur le Climat à Paris fin 2015. Les sociétés civiles chinoises et européennes entendent ainsi faire pression sur les gouvernements pour que la COP21 soit un succès. En 2015, elles poursuivront leur dialogue.

Conséquence directe de la pollution atmosphérique, un épais brouillard enveloppe nombre de métropoles chinoises comme Pékin.



France Nature Environnement fait appel à la générosité du public. Ce soutien est essentiel pour défendre l'environnement et mener à bien nos actions.

Chaque année, des centaines de projets de protection de la nature et de l'environnement sont réalisés par France Nature Environnement et ses associations grâce à la collecte de fonds privés, qui comprend les dons, donations, legs et bénéfices issus de la vente de produits solidaires. En 2014, le montant des dons et legs issus des particuliers s'est élevé à 258 065 €, un montant en baisse par rapport à 2013.

DONNER EN CONFIANCE

Nous veillons à garantir à nos donateurs transparence et rigueur dans l'utilisation des fonds qu'ils nous confient (voir aussi page finances). Nos comptes sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes. France Nature Environnement est par ailleurs agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012. Son label est un gage de confiance pour nos donateurs. Il est attribué aux associations qui font preuve d'une gestion rigoureuse et désintéressée, de transparence financière, d'une communication et d'actions de collecte de fonds de qualité.

Comitecharte.org



SOUTENIR DES ACTIONS CONCRÈTES

France Nature Environnement et le Crédit Coopératif ont mis en place depuis 2005 des produits bancaires solidaires au profit de la fédération (la Carte Agir et le Livret Agir) dont le but est notamment de soutenir les associations du mouvement France Nature Environnement. Grâce aux dons issus du Livret Agir et de la Carte Agir perçus en 2013, 23 actions associatives sur l'ensemble du territoire français ont été récompensées cette année par des prix de 1 000 à 6 000 €. En 2014 étaient mises à l'honneur les actions des « sentinelles de la biodiversité et du climat », qui veillent sur la nature ou contribuent à l'adaptation au changement climatique. Les lauréats ont reçu leur prix le 5 avril

lors de notre Assemblée générale. En 2014, le nombre de donateurs via ces deux produits bancaires solidaires du Crédit Coopératif a encore augmenté. Un grand merci à tous.

www.credit-cooperatif.coop/particuliers/

LÉGUER POUR UNE NATURE PRÉSERVÉE

Reconnue d'utilité publique par décret du 10 février 1976, notre fédération est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie. Faire un legs ou une donation à France Nature Environnement, c'est assurer la pérennité de son engagement au-delà de sa propre existence. C'est donner au mouvement France Nature Environnement et aux générations futures les moyens d'agir pour préserver ce bien commun qu'est notre environnement.

FAIRE AVANCER ENSEMBLE LA JUSTICE

Depuis décembre 2014, France Nature Environnement et ses associations présentent certaines de leurs actions juridiques sur citizenecase.org, la première plateforme de financement participatif pour un meilleur accès à la justice. L'internaute choisit un projet à soutenir et son don y est affecté à 100 %. Les fonds récoltés contribuent à couvrir les frais engagés pour mener des recours en justice (temps salarié, frais d'enquête, etc.). Deux dossiers ont déjà été soutenus : Notre-Dame-des-Landes et le barrage de Sivens.

citizenecase.org.

Les 5 coups de cœur du jury des Prix Agir

Les actions « climat »

- La publication d'un « Manuel d'adaptation au changement climatique en milieu urbain », Frapna Loire.
- « Donne de l'air pur à ta manif », pour faire la promotion des alternatives à la voiture individuelle lors des événements organisés dans le Doubs. FNE Doubs. En savoir plus : donnedelair.com.

Les actions « sentinelles »

- L'organisation d'un réseau de « vigies de l'ours et de la biodiversité », FIEP-Groupe Ours (voir aussi page 47).
- La création d'une application web pour géolocaliser les dommages à l'environnement, Frapna Région.
- « Naturalistes en herbe », un programme d'actions pour faire découvrir la biodiversité aux Mayennais, Mayenne Nature Environnement.

La boutique
en ligne

Sur www.planetik-fne.com, nous proposons des produits éco-conçus, en accord avec notre combat pour l'environnement. C'est une autre façon de nous soutenir.

Merci

À travers des partenariats noués avec des ministères, des établissements publics, des entreprises privées ou des fondations, France Nature Environnement entretient un dialogue permanent avec les autres acteurs de la société.

LES MINISTÈRES

Depuis la mise en application de la Convention d'Aarhus et de la Charte de l'Environnement, les ministères favorisent l'accès à l'information et encouragent la participation des citoyens et des associations qui les représentent au processus décisionnel en matière environnementale. En 2014, nous avons travaillé au quotidien avec le ministère de l'Écologie et celui de l'Agriculture pour développer le dialogue environnemental. À travers ces échanges, France Nature Environnement participe à l'élaboration des politiques publiques, suit et accompagne leur déploiement dans les territoires, échange avec les autres acteurs de la société civile, action indispensable à la bonne conduite des missions de France Nature Environnement.

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

France Nature Environnement collabore avec des établissements dépendants de l'État qui mettent en œuvre les politiques publiques. Ces établissements publics se mobilisent pour concilier mission d'intérêt général et préservation de l'environnement et sont attentifs à la vision de la société civile dans le développement de leur activité.

Concilier transports et préservation de la biodiversité

Mieux connaître les espèces invasives en milieu aquatique et encourager le développement de la logistique urbaine fluviale : tels sont les principaux objectifs du partenariat conduit avec **Voies Navigables de France**.

Nous étudions avec **Réseau Ferré de France** les pistes de développement des véloroutes et voies vertes sur les voies inutilisées, et organisons des échanges avec les associations locales et le gestionnaire de l'infrastructure pour améliorer le processus de concertation et de prise en compte de l'environnement sur les projets ferroviaires à toutes les phases d'étude.

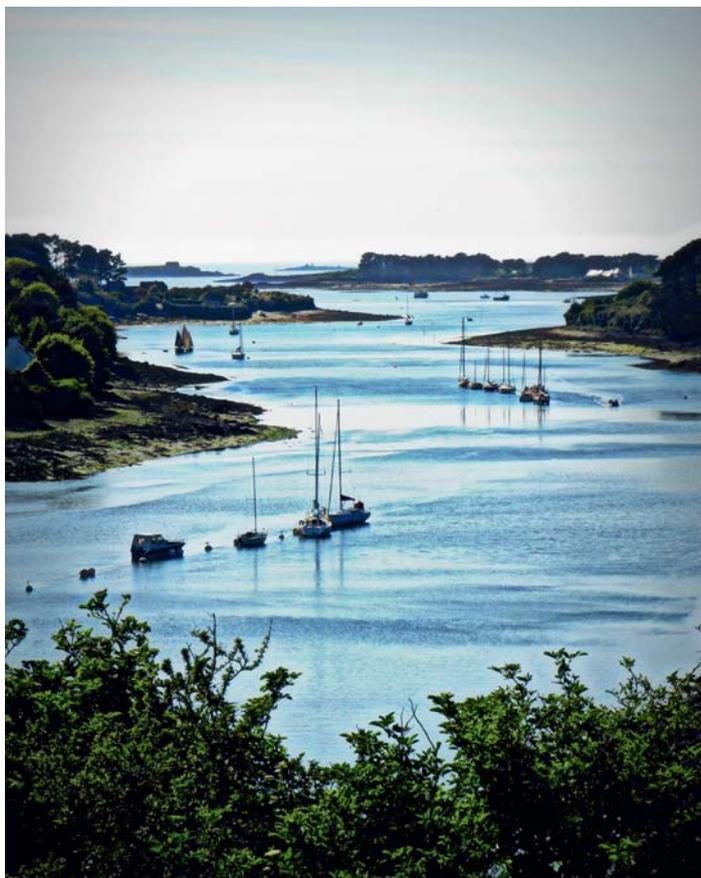
Réfléchir aux liens entre économie et biodiversité

En lien avec la Mission Économie de la Biodiversité de la **Caisse des dépôts**, nous avons engagé au sein du mouvement France Nature Environnement une réflexion sur l'approche économique de la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes à la société (voir aussi page 23).

Agir pour la gestion et la préservation des espèces et espaces naturels

Avec l'**Agence des Aires Marines Protégées**, nous nous impliquons aux côtés des associations locales de protection de l'environnement pour la mise en place des aires marines protégées et leur gestion, en métropole et outre-mer.

Avec le soutien de l'**Agence de l'Eau Loire - Bretagne**, nous



L'Aber-Wrac'h, fleuve côtier du Finistère. Cette photographie de Clément Lejeune a remporté le 2^e prix du 8^e Concours photo organisé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

avons mobilisé les associations environnementales autour de l'élaboration du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur ce territoire, et sensibilisé le public grâce au concours photo « L'eau douce met son grain de sel » (voir page 20).

L'**Agence Française de Développement** soutient notre travail avec le réseau associatif outre-mer et nous a permis de porter les enjeux de la biodiversité ultramarine et du changement

climatique lors de la Conférence de la Guadeloupe des 22-25 octobre 2014.

Avec l'**Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques**, nous participons notamment à la mise en œuvre de la Trame bleue et de la restauration de la continuité écologique en lien avec nos associations membres, à travers des formations, tout en concevant ensemble un guide sur l'hydroélectricité (parution courant 2015).

Notre collaboration avec l'**Office National des Forêts** a été renouvelée au travers d'un nouvel accord-cadre signé en 2014. Il porte sur l'intégration des acteurs associatifs à la gouvernance de l'ONF, la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts publiques et le dialogue entre gestionnaires forestiers et associations de protection de la nature.

LES ENTREPRISES PRIVÉES, FONDATIONS ET GROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Production, transports, distribution ou services : quel que soit leur secteur, les entreprises privées, les fondations et groupements d'entreprises peuvent être les leviers de la transition écologique et de l'émergence d'une économie responsable et respectueuse de l'environnement. Les partenariats que nous nouons ensemble nous permettent d'aborder une multitude de sujets liés à leur activité et à leur développement.

Préserver les ressources et la biodiversité

Dans le cadre de la révision des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), nous travaillons avec **Lyonnaise des Eaux** autour de la protection de la ressource en eau, notamment sur les pollutions diffuses, la gestion quantitative et la gouvernance de l'eau.

Avec **Réseau Transport d'Électricité**, nous menons une réflexion sur la prise en compte de la biodiversité et la hiérarchisation des enjeux environnementaux en amont des projets des réseaux électriques.

Repenser la ville et les mobilités

En partenariat avec **Veolia** et la **Caisse des dépôts**, établissement public, nous travaillons à la réalisation d'un outil proposant des solutions opérationnelles aux élus et aux acteurs locaux, dont les associations de protection de la nature, pour répondre aux enjeux de l'étalement urbain.

Nous menons avec **Lafarge France** une réflexion sur l'économie circulaire dans le domaine des matériaux de construction. D'autre part, nous poursuivons ensemble nos échanges sur les impacts environnementaux des activités du groupe, auxquels participent plusieurs associations du mouvement.

Nous menons avec la **Fondation PSA Peugeot Citroën**, **Keolis** et **Mobivia Groupe** une réflexion commune sur la place de la voiture dans la mobilité de demain. À ce titre, nous avons publié un guide qui s'adresse aux associations de protection de la nature et de l'environnement, aux élus et aux acteurs économiques (voir page 28).

Agir pour la qualité de l'air

Grâce au soutien du **Crédit Coopératif**, nous avons pu aider FNE Midi-Pyrénées, FNE PACA et la FRAPNA à organiser à Toulouse et Marseille des journées de débats à l'occasion des élections européennes sur la qualité de l'air.

La **Fondation Macif**, après le gaspillage alimentaire en 2012-2013, s'est de nouveau associée à FNE pour sensibiliser le grand public, les institutionnels, les professionnels et les élus aux enjeux de la qualité de l'air, sujet de préoccupation majeur pour les citoyens, en soutenant la campagne « Rendez-nous notre air » (voir page 19).

Nous avons engagé avec la Branche Services-Courrier-Colis du **Groupe La Poste** des échanges sur les enjeux et les impacts de l'activité de l'entreprise sur la qualité de l'air extérieur et en matière de bruit (pollution et gestion sonore).

La **Climate Works Foundation**, comme en 2013, nous a accompagnés toute l'année dans notre plaidoyer pour un air de qualité (voir page 19).

Impulser la transition énergétique

Nous menons avec **GDF SUEZ** une réflexion autour du développement raisonné et concerté des énergies renouvelables sur le territoire, et plus spécifiquement sur l'énergie solaire, en vue de garantir l'exemplarité des projets d'un point de vue environnemental et sur la biodiversité.

Sensibiliser au tri et au recyclage

Avec **Eco-Emballages**, nous travaillons à informer et mobiliser les citoyens au geste de tri des déchets d'emballages ménagers et au recyclage pour lutter contre la pollution et le gaspillage.

Le retour à l'équilibre

Après deux années successives de variation importante de nos résultats, nous avons retrouvé en 2014 notre point d'équilibre. Dans le contexte de crise économique actuel, une grande rigueur de gestion reste de mise.



Thierry Dereux,
Trésorier de France Nature
Environnement

« Grâce aux fonds
qui nous sont confiés,
nous pouvons donner vie
à notre projet associatif. »

■ Depuis la fin des années 2000, nous œuvrons pour que nos finances puissent s'appuyer sur trois piliers : les subventions, les partenariats et les dons, legs et mécénats. Un équilibre délicat à maintenir dans un contexte de crise économique, qui n'épargne pas ceux qui travaillent pour l'intérêt collectif.

Pour France Nature Environnement, l'année 2013 avait été compliquée financièrement. Conséquence d'un bilan comptable déficitaire en 2012, nous avons dû nous séparer de trois salariés. 2014 s'annonçait donc comme une année charnière : après ces deux années où les résultats avaient énormément varié (-186 226 € en 2012, +217 478 € en 2013), il fallait trouver notre point d'équilibre. Nous y sommes parvenus. La baisse des subventions en 2014 est compensée par l'augmentation du montant des partenariats et nos charges sont maîtrisées. Ce résultat valide pleinement les difficiles décisions de gestion que nous avons dû prendre et nous permet

d'aborder l'année 2015 avec une relative sérénité. Cette année sera très importante pour le mouvement France Nature Environnement, puisque la France accueillera le 21^e sommet des Nations Unies sur le climat et que nous souhaitons contribuer à la conclusion d'un accord international ambitieux.

Le financement participatif, une piste à explorer

Avec nos partenaires, nous nous engageons sous certaines conditions, dans le respect de notre éthique (voir aussi pages 32 et 33). Ni greenwashing, ni compromission, cette démarche partenariale nous permet de construire un dialogue fructueux avec d'autres acteurs de la société. Elle contribue à notre équilibre économique. Au-delà, à travers elle, nous construisons un dialogue fructueux avec d'autres acteurs de la société. D'autre part, parce que les habitudes en matière de don ont changé, que les citoyens souhaitent financer des projets précis, nous voulons proposer de nouvelles façons de contribuer à nos actions. En 2014, nous avons ainsi rejoint citizencase.org, une plateforme de financement participatif (crowdfunding) dédiée à la justice (voir page 31) et nous souhaitons explorer davantage ces pistes de financement à l'avenir. Tout en gardant comme objectif principal la bonne maîtrise de nos charges : nous la devons à tous ceux qui nous confient leurs fonds. »

Une gestion certifiée

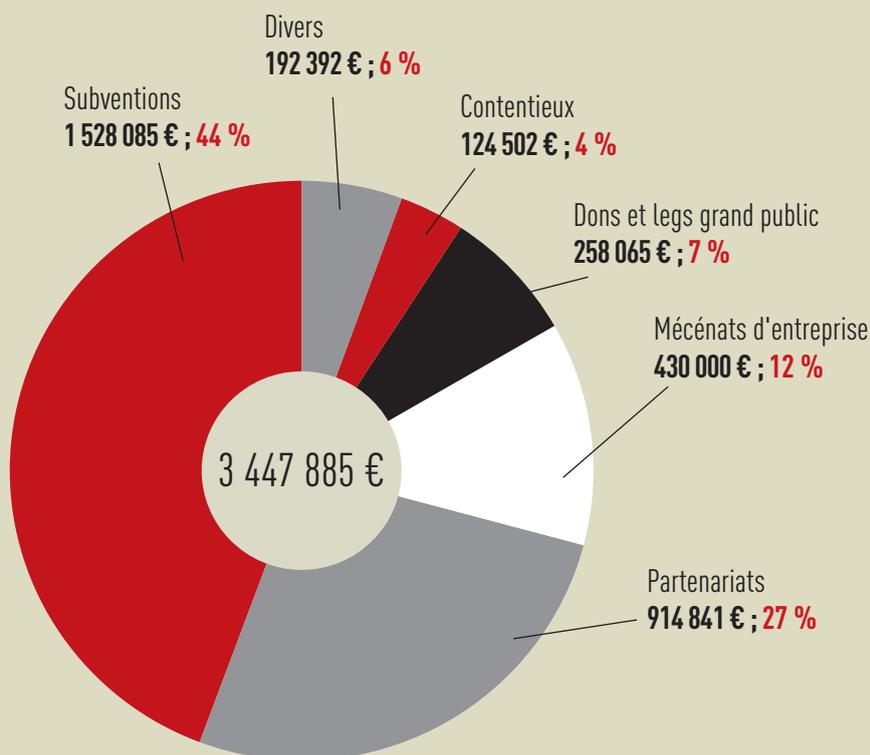
En tant qu'association reconnue d'utilité publique depuis 1976, notre gestion est certifiée par un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. C'est lui qui présente nos comptes lors de l'Assemblée générale annuelle.

Nos comptes sont disponibles en ligne sur :

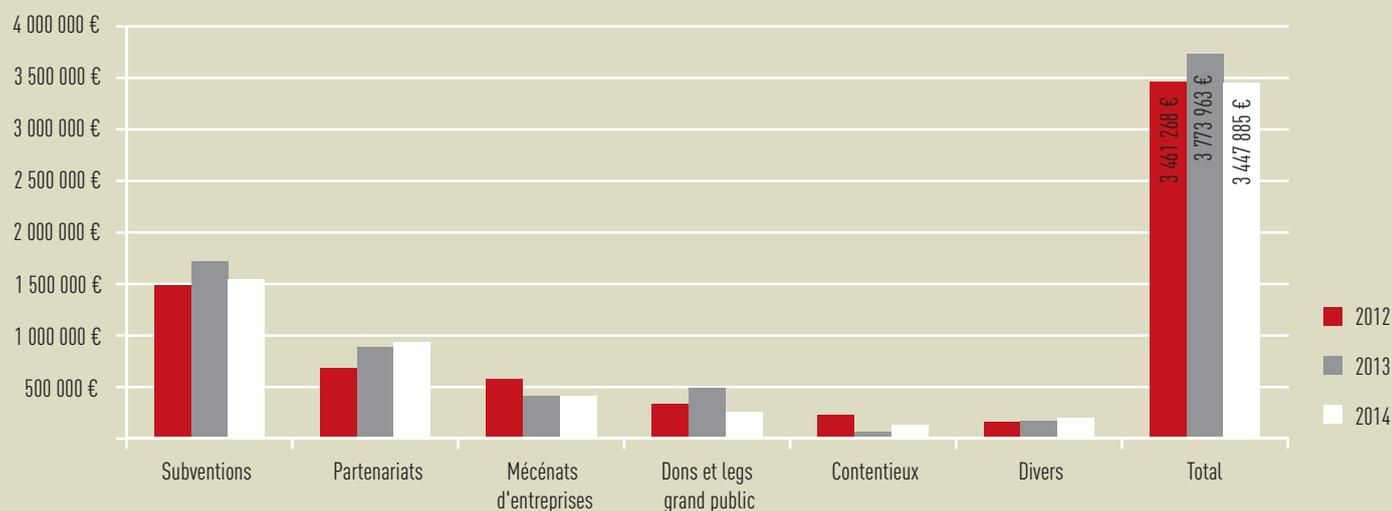
fne.asso.fr › [Qui sommes-nous](#) › [Transparence financière](#)

NOS RESSOURCES 2014

Comme beaucoup d'associations, en 2014, France Nature Environnement a fait face à la baisse des financements publics : dans notre cas, leur montant a diminué de 11 %. Nous avons consolidé nos partenariats privés et leur montant a augmenté de 5 %. À noter également, les produits liés aux contentieux (qui correspondent aux dommages et intérêts obtenus devant les tribunaux) ont doublé. Enfin, en 2013, France Nature Environnement avait bénéficié d'un legs très important (233 000 €). L'absence d'un tel legs en 2014 explique la baisse du montant des dons et legs grand public.

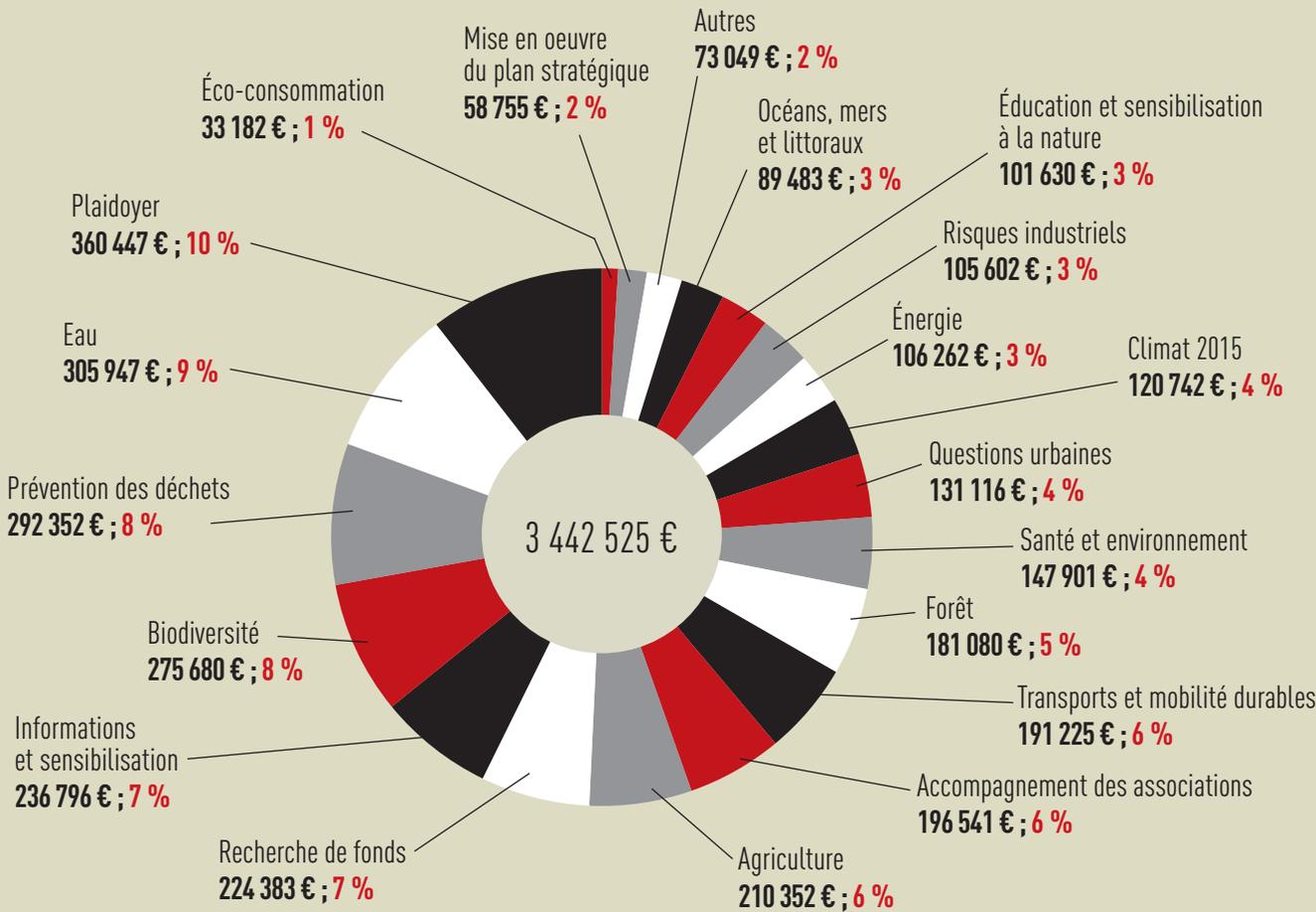


Répartition des ressources entre 2012 et 2014

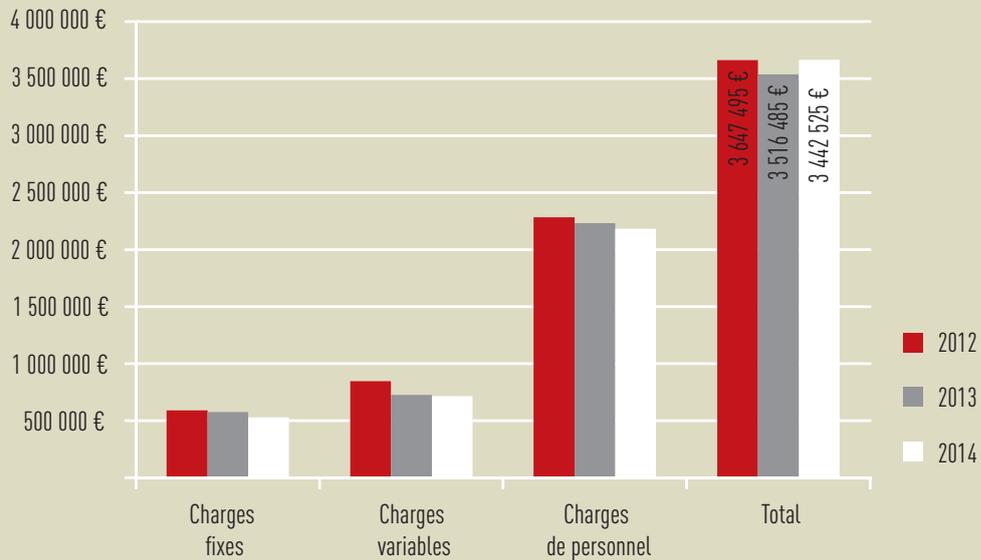


NOS CHARGES 2014

■ Faire avancer la protection de la nature : c'est notre objet social. C'est ce qui guide l'utilisation de nos fonds. En 2014, nous sommes intervenus dans tous les domaines de la protection de l'environnement, de la préservation de la biodiversité à la prévention des risques industriels, grâce à notre organisation en réseaux. 2014 a également été une année de lancement de nos projets autour de la Conférence Paris Climat (COP21), ce qui se traduit dans nos charges. Ces projets verront le jour pour la plupart en 2015. Globalement, le montant de nos charges est en légère diminution (-2 %) par rapport à 2013. Enfin, si les charges de personnel ont baissé, elles restent notre premier poste de dépenses.



Répartition des charges entre 2012 et 2014



Bilan comptable

— Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2014. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en € au 31/12/14	Net en € au 31/12/13	Bilan passif	Net en € au 31/12/14	Net en € au 31/12/13
Immobilisations corporelles et incorporelles	93 650 €	118 548 €	Fonds associatifs et réserves	552 269 €	334 791 €
Immobilisations financières	31 269 €	30 139 €	Résultat net de l'exercice	4 679 €	217 478 €
Actif immobilisé	124 919 €	148 687 €	Fonds associatifs	556 948 €	552 269 €
Stocks de la boutique	1 495 €	4 187 €	Provisions pour risques	3 500 €	-
Créances	622 645 €	605 824 €	Fonds dédiés sur autres ressources	17 085 €	34 278 €
Valeurs mobilières et disponibilités	849 406 €	857 848 €	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	687 752 €	708 091 €
Charges constatées d'avance	17 454 €	25 305 €			
Actif circulant	1 491 000 €	1 493 164 €	Dettes	708 337 €	742 369 €
			Produits constatés d'avance	350 634 €	347 213 €
Total de l'actif	1 615 919 €	1 641 851 €	Total du passif	1 615 919 €	1 641 851 €

Compte de résultat

— Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par France Nature Environnement et des produits dont nous disposons - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2014.

Compte de résultat	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	Variation en %	Budget prévisionnel 2014
Ventes de produits	5 172 €	4 350 €	19	8 400 €
Partenariats	914 841 €	872 609 €	5	1 372 200 €
Produits d'activités annexes	3 738 €	-	NS	-
Subventions d'exploitation	1 528 085 €	1 708 053 €	- 11	1 629 700 €
Reprises et transferts de charge	44 718 €	32 591 €	37	-
Mécénat, dons, cotisations et autres produits	931 100 €	1 113 993 €	- 16	867 700 €
Report des ressources	17 193 €	-	-	-
Produits de fonctionnement	3 444 847 €	3 731 596 €	- 8	3 878 000 €
Achats, variation de stocks	8 810 €	6 064 €	45	35 000 €
Autres achats et charges externes	1 230 719 €	1 216 423 €	1	1 676 000 €
Impôts et taxes	1 129 €	806 €	NS	1 000 €
Charges de personnel	2 155 262 €	2 220 967 €	- 3	2 121 000 €
Amortissements et provisions	36 587 €	34 417 €	6	35 000 €
Engagements à réaliser	-	28 705 €	NS	-
Autres charges	10 018 €	8 311 €	21	10 000 €
Charges de fonctionnement	3 442 525 €	3 515 693 €	- 2	3 878 000 €
Résultats de fonctionnement	2 322 €	215 903 €	NS	-
Produits financiers	1 582 €	2 225 €	NS	
Charges financières	-	-	NS	
Résultat financier	1 582 €	2 225 €	NS	
Résultat courant	3 904 €	218 128 €	NS	
Résultat exceptionnel	775 €	- 650 €	-	
Excédent ou perte	4 679 €	217 478 €	NS	





40

**Dans
les territoires**

48

**À l'échelle
nationale**

50

**Toutes les associations
membres et correspondantes**

Notre association

Les associations en mouvement

Chaque jour, les associations réunies au sein de France Nature Environnement agissent partout en France, en métropole comme en Outre-Mer. Mobilisées sur tous les fronts de la protection de la nature et de l'environnement, elles sont sur le terrain, sensibilisent leurs concitoyens, contribuent aux débats publics.



Sophie Fleckenstein,
coordinatrice du lien fédéral

« Grâce à leur énergie,
leur enthousiasme,
les associations de FNE font avancer
la protection de la nature,
partout en France. »

■ Créée en 1968, la fédération France Nature Environnement réunit 80 associations de protection de la nature et de l'environnement, qui fédèrent elles-mêmes environ 3 000 associations affiliées (membres de ces associations adhérentes). Certaines, généralistes, œuvrent dans tous les domaines de la protection de l'environnement à l'échelle régionale ou départementale ; d'autres sont plus spécialisées et se concentrent sur un territoire et/ou un sujet spécifique. Leurs modes d'actions sont multiples : leurs militants informent les citoyens, rencontrent les élus et les décideurs, mènent des actions de terrain (nettoyage de site, inventaires naturalistes), forment les bénévoles, gèrent des espaces protégés ou encore participent aux débats et consultations publics. Le fonctionnement, les histoires et les expressions citoyennes des associations du mouvement FNE sont variés. Cette diversité fait toute la richesse de la fédération.

Sous la bannière France Nature Environnement, les associations de protection de la nature et de l'environnement se retrouvent autour de combats communs et de quatre valeurs fondatrices : solidarité, ambition, indépendance et humanisme. Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature en France, convaincus que la parole d'une fédération est toujours plus puissante que la somme des paroles individuelles.

Plus forts, ensemble

■ Au sein de notre mouvement, les échanges sont fréquents et prennent différentes formes : travaux en réseaux thématiques, rencontres régulières, réunions statutaires au cours desquelles sont fixées les grandes orientations de FNE. France Nature Environnement, en tant que fédération nationale, accompagne ses membres tout au long de l'année. Cela se traduit par une aide juridique, un soutien en matière d'organisation, de modes de financement... Nous développons notre expertise et notre plaidoyer avec elles. Des dizaines de formations leur ont également été proposées en 2014, sur la thématique du climat, de l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, des relations avec la presse et sur les réseaux sociaux.

170

consultations juridiques
et 30 formations délivrées
aux associations en 2014.

NORD



NORD NATURE ENVIRONNEMENT

Agir pour le climat

■ Participant au processus de concertation (commissions consultatives, enquêtes publiques...) et menant des actions de combat, Nord Nature Environnement est intervenue contre les dérives de l'agriculture intensive (pesticides, élevages industriels...) et pour la défense de la biodiversité en soutenant le projet de Schéma Régional Trame Verte et Bleue qui a été finalement adopté. Elle a également réalisé une exposition « agir pour le climat », qui a obtenu un prix Agir FNE-Crédit Coopératif, et participé aux luttes nationales et locales contre le nucléaire, contre le Grand Marché Transatlantique et pour la défense de la faune sauvage.

www.nord-nature.org

Prix Agir FNE-Crédit Coopératif



PICARDIE NATURE

PICARDIE NATURE

1 million de données sur la faune

■ En novembre 2014 a été inaugurée la nouvelle version de Clicnat et le seuil du million de données récoltées a été franchi. Grâce à ce logiciel libre développé par Picardie Nature, les Picards saisissent et gèrent en ligne leurs observations de la faune sauvage, des mammifères aux mollusques, et consultent des informations actualisées chaque jour, comme

les cartes de répartition des espèces. Depuis septembre 2011, avec cet outil informatique, chaque citoyen, du débutant au scientifique, peut mieux connaître la riche faune de la région. Un projet réalisé avec le soutien de l'Union européenne, de la DREAL Picardie, de la Région Picardie, du Conseil général de l'Aisne et du Conseil général de la Somme.

obs.picardie-nature.org

EST



MIRABEL LORRAINE NATURE ENVIRONNEMENT

Les Grands Projets Inutiles Imposés et Destructeurs exposés

■ Transformer nos forêts en diesel, enfouir les déchets nucléaires, exploiter le gaz de houille, construire encore de nouvelles centrales électriques, élargir les autoroutes, urbaniser toujours plus : avec tous ces projets, que deviendront nos terres cultivables, notre air, notre eau, nos forêts et nos espaces naturels ? En 2014, la fédération d'associations Mirabel Lorraine Nature Environnement a conçu une exposition sur les grands projets inutiles imposés et destructeurs de sa région. Cette exposition a été inaugurée lors de la convergence des grands projets inutiles et imposés, à Notre-Dame-des-Landes en juillet 2014.

mirabel-lne.asso.fr/content/gpiid-lorraine



FNE FRANCHE-COMTÉ

Les « légumes d'ici » en un livret

■ Bettes, carottes, choux, panais... Plus d'une vingtaine de légumes qui poussent en Franche-Comté sont à retrouver dans le livret « Légumes d'ici », pivot d'une démarche globale de promotion des productions locales et d'une alimentation de qualité, en toutes saisons. Pour accompagner sa diffusion, quatre formations à destination des animateurs et bénévoles d'associations locales ont été dispensées par une professionnelle du goût, avec une approche basée sur la découverte sensorielle des légumes. Des ateliers, des animations auprès d'enfants ou d'adultes, des interventions auprès d'un public en situation de précarité ont également été organisés.

www.fne-franche-comte.fr



ALSACE NATURE

L'opposition au projet de Grand Contournement Ouest de Strasbourg s'intensifie

■ Imaginé dans les années 70, ce projet d'autoroute est censé désengorger l'agglomération strasbourgeoise. Suite à la publication en juin 2014 des candidatures des concessionnaires pressentis pour la réalisation de l'ouvrage, Alsace Nature, au sein de « GCO, non merci » – un collectif d'associations, d'élus, d'agriculteurs – a montré son opposition au projet en construisant des cabanes le long du tracé, symbolisant les futures stations de péage du tronçon autoroutier. La population locale, victime de la désinformation orchestrée par les lobbies du BTP, y trouvait également des points d'information.

www.actus.alsacenature.org

www.gcononmerci.org

CENTRE ET OUEST



YONNE NATURE ENVIRONNEMENT

Santé et environnement

■ Territoire rural, l'Yonne est confrontée à l'augmentation du trafic routier et à l'utilisation excessive de pesticides. Yonne Nature Environnement a alerté la commission Prévention de la Conférence Régionale Santé et Autonomie sur l'état de l'eau et de l'air en Bourgogne. Ces pollutions ont des effets dévastateurs sur la santé - maladies respiratoires, allergies, cancers de la prostate, du sein, obésité et diabète, maladie de Parkinson, baisse de la fertilité masculine... - et sur l'environnement. Les actions du réseau Santé-environnement de FNE, de Veille au grain Bourgogne qui agit sur la question des pesticides et OGM, et le film de FNE sur la pollution de l'air à la campagne ont également été présentés à l'Agence Régionale de Santé.



LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

Un sentier urbain aux bords de la Vienne

■ La nature en ville, comme à la campagne, mérite toute notre attention. Dans le cadre de l'aménagement d'un sentier de rives sur les bords de Vienne, Limousin Nature Environnement a réalisé avec le service des espaces verts de la ville de Limoges des aménagements pédagogiques qui permettront aux promeneurs et visiteurs de découvrir et comprendre cette nature qui s'est façonnée au fur et à mesure de l'histoire de la ville. Outre du mobilier urbain d'interprétation, des livrets pour les visiteurs adultes et enfants sont disponibles gratuitement à l'office de tourisme et agrémentent 2 heures de balade en attirant l'attention sur la faune et la flore.

www.association.lne.free.fr



NATURE CENTRE

Le livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés

■ Aboutissement de dix années de collaboration entre plus de 215 naturalistes et scientifiques bénévoles passionnés, ce livre dresse un bilan objectif du degré de menace pesant sur les milieux et les espèces de la région Centre. Grâce aux compétences mobilisées pour établir ces listes rouges, cet ouvrage sera la référence scientifique de l'état de la biodiversité régionale pour les dix ans à venir, un outil incontournable pour tous les gestionnaires des territoires (administrations, collectivités...) dans une perspective de développement durable.

www.naturecentre.org



POITOU-CHARENTES NATURE

Etude et protection des chauves-souris anthropophiles

■ Pour la deuxième année de leur programme sur les chauves-souris qui s'abritent dans les greniers, les combles ou sous les ouvrages d'art, les associations naturalistes de Poitou-Charentes Nature ont mené des prospections dans plus de 200 bâtiments publics, sous 750 ponts et poursuivi les opérations de pose d'émetteurs sur des femelles reproductrices. Grâce à la recherche en « radiotracking » (avec une antenne râteau) plusieurs colonies de reproduction ont été découvertes. Combinées à des actions de communication et de sensibilisation (porte-à-porte, conférences ou sorties), cela a permis à Poitou-Charentes Nature de créer plus de 70 refuges pour les chauves-souris. Une action concrète qui se poursuivra en 2015 !

www.poitou-charentes-nature.asso.fr



FNE PAYS DE LA LOIRE

Le Guide Sentinelles de l'environnement

■ Afin de mieux préserver l'environnement en Pays de la Loire et mettre fin aux atteintes aux milieux naturels ou paysagés, FNE Pays de la Loire a décidé d'éditer un guide « Sentinelles de l'environnement » à l'instar d'autres associations membres de FNE. Débuté en 2013, cet outil tant attendu par les bénévoles des associations des Pays de la Loire est paru en novembre 2014. Composé de 21 fiches techniques, de courriers types et d'un répertoire, ce guide évolutif est en cours de diffusion.

www.fne-pays-de-la-loire.fr



GRUPE MAMMAMMOLOGIQUE BRETON

Centième refuge

■ Lancée en 2006 en Bretagne par le Groupe Mammalogique Breton, les « Refuges pour les Chauves-souris » promeuvent la cohabitation avec ces espèces sensibles auprès de propriétaires, particuliers ou collectivités. L'engagement du 100^{ème} refuge, le 27 juin dernier, à Rennes fut l'occasion d'une fête, avec au programme animation à la rencontre des chauves-souris, témoignages de leurs hôtes et visite des aménagements réalisés à l'éco-centre de la Taupinais.

www.gmb.asso.fr



BRETAGNE VIVANTE

Colloque international sur la moule perlière

■ Dans le cadre du programme européen LIFE + « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain », porté par Bretagne Vivante, la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Finistère et le CPIE des Collines normandes, s'est tenu le colloque « Conservation et restauration des populations et de l'habitat de la moule perlière en Europe », une huître de rivière capable de produire des perles, du 26 au 28 novembre 2014 à Brest. L'occasion pour les 150 participants représentant 9 pays d'assister aux 17 communications orales et à la table ronde, de voir 13 posters, de visiter la station d'élevage de Brasparts et deux cours d'eau du programme.

www.bretagne-vivante.org



ILLE-ET-VILAINE NATURE ENVIRONNEMENT - IVINE

Aider, les associations membres à réduire les déchets

■ À l'automne 2014, la fédération IVINE a organisé la sensibilisation des associations du pourtour rennais à la prévention des déchets. Elle les a aidées à réaliser des actions pendant la Semaine de la réduction des déchets, fin novembre : broyage des tailles de haie, lutte contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation... En tout, une dizaine d'actions ont été mises en place, touchant ainsi environ 1 300 personnes. Ce programme a été conduit en partenariat avec les collectivités concernées. Une trentaine d'associations se sont impliquées. Un premier pas pour la constitution d'un réseau associatif « prévention des déchets » pérenne en Ile-et-Vilaine.

www.ivine.fr



CREPAN

Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Bretagne Normande

CREPAN

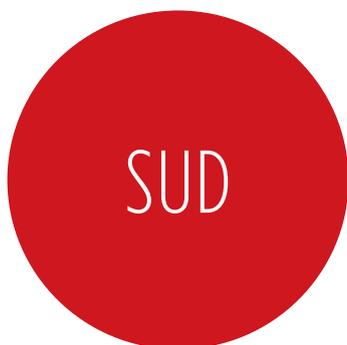
Jardiner au naturel

■ En utilisant des pesticides, les jardiniers amateurs engendrent des pollutions locales fortes, mettant en danger leur santé et notre environnement. Il est donc important de les accompagner vers d'autres manières de faire et de penser. Pour cela, le CREPAN a réalisé une cinquantaine d'animations jardin et sensibilisé plus de 1 000 personnes. Au programme : les associations végétales, la rotation de cultures, les nombreux intérêts des insectes auxiliaires, la confection et l'utilisation de purins... Afin de permettre l'accès à l'information et de créer du lien entre les jardiniers, le CREPAN a participé à la création d'un réseau local d'éco-jardiniers qu'il animera avec une association locale dès le mois de mars 2015.

<http://crepan.free.fr/> ou crepan@gmail.com



En protégeant la moule perlière d'eau douce, espèce fragile qui vit dans les rivières d'excellente qualité des massifs anciens de l'Europe de l'Ouest, on protège tout un écosystème.



SEPANSO AQUITAINE

La démocratie participative en pratique

■ À l'automne 2014, soit plus de huit ans après les débats publics, se sont déroulées les trois enquêtes publiques du projet de LGV GPSO, Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse, dont les tracés serpentent à travers la forêt, les milieux naturels et les grands espaces d'Aquitaine. La SEPANSO a nourri le débat dans la presse, participé à huit réunions publiques et produit une solide contribution. Ce moment de démocratie participative a suscité une très forte mobilisation de la population, des associations et des élus locaux contre ce projet inutile, cher et dévastateur. Ceci coïncidait très opportunément avec la sortie du rapport de la Cour des Comptes « La grande vitesse ferroviaire : un modèle porté au-delà de sa pertinence ».

www.sepanso.org



FNE LANGUEDOC ROUSSILLON

Non à une gare les pieds dans l'eau

■ L'ouverture de l'enquête publique en septembre 2014 sur la Gare nouvelle au sud de Montpellier a été l'occasion pour FNE Languedoc Roussillon de contribuer au débat sur ce projet mal pensé, mal placé et coûteux. À travers sa réponse et deux conférences de presse, la fédération d'associations a alerté les citoyens sur l'inutilité du projet, prévu en zone rouge, du Plan de prévention des risques inondation de Montpellier. Suite à l'avis favorable du Commissaire enquêteur, nous avons publié une lettre ouverte aux président du Conseil régional, préfet et président de l'agglomération. Nous resterons plus que vigilants en 2015 sur la suite des procédures légales d'autorisation de ce projet.

www.fne-languedoc-roussillon.fr



U LEVANTE

Obtenir l'application de la loi littorale

■ En 2014 l'association U Levante s'est, comme les années précédentes, fortement mobilisée pour une meilleure application des lois d'urbanisme et notamment de la Loi Littoral sur l'île. L'association a pour cela notamment agi devant le juge administratif pour contester plusieurs Plans Locaux d'Urbanisme jugés illégaux : pas moins de 18 demandes d'annulation ont été lancées ou poursuivies par l'équipe de bénévoles. Des actions en démolition de constructions illégales ou en remise en état de site ont aussi été engagées.

www.ulevante.fr



FNE PACA

Accompagner les territoires dans la transition écologique

■ En 2014, la fédération régionale FNE PACA a fait le choix de monter en puissance et en expertise sur les domaines économiques et sociaux en se dotant d'une mission économique et sociale. Ses objectifs : partager ses préoccupations dans ce domaine, participer au développement local, du territoire, dialoguer avec le monde de l'entreprise. Dans cette perspective, FNE PACA a organisé des sessions et des ateliers ouverts aux dirigeants de PME-TPE sur la Responsabilité Sociétale (RSE). Grâce à ce projet de sensibilisation, FNE PACA souhaite changer le regard du secteur privé sur le monde associatif et rétablir les bases d'un dialogue constructif, notamment en inscrivant ses actions dans le cadre de la médiation territoriale.

www.fnepaca.fr





FRAPNA Mobilisation contre le projet de Center Parcs à Roybon

■ En Isère, à Roybon, dans les Chambarans, le groupe Pierre & Vacances a été autorisé par le Préfet à implanter un Center Parcs, avec son millier de cottages, ses commerces, ses restaurants, sa bulle transparente, sa piscine et son jacuzzi. La FRAPNA s'est mobilisée contre ce projet qui constitue la plus grande opération de destruction de zone humide depuis des décennies en Rhône-Alpes, avec pas moins de 210 hectares de zone humide impactés. Les travaux ont commencé malgré l'opposition d'une grande partie de la population, comme l'enquête publique l'a démontré, et un rapport de la commission d'enquête édifiant et défavorable avec pas moins de 12 réserves. Face au refus du dialogue environnemental, la FRAPNA a dû saisir la justice, l'autorisation « Loi sur l'eau » préfectorale est suspendue. Si les recours sur le fond (Loi sur l'eau et dérogation d'espèces protégées) aboutissent, le projet pourrait être définitivement enterré.

www.frapna.org

FNE MIDI-PYRÉNÉES Sivens : un barrage contre nature

■ Depuis 2011, FNE Midi-Pyrénées se bat pour la destruction de la zone humide du Testet, à Sivens, dans le Tarn, au profit d'un barrage dédié à l'irrigation (voir aussi pages 16-17). Face au passage en force du Conseil général et de la Préfecture du Tarn, les militants se sont mobilisés pour signifier leur opposition à ce projet absurde et inutile.

Sur le terrain, les travaux ont démarré le 1^{er} septembre. La tension est alors montée d'un cran. Les associations affiliées, le collectif pour la sauvegarde du Testet et Nature Midi-Pyrénées, et les zadistes (occupants de la « zone à défendre » depuis le début de l'été) ont tenté de défendre la zone, chacun à sa façon mais tous de façon pacifique. Ils ont été extrêmement surpris par la violence de la police. Devant les tribunaux, FNE Midi-Pyrénées a lancé trois procédures en référé, sans résultat : le tribunal de grande instance

d'Albi s'est déclaré incompétent pour l'assignation concernant l'arrêté de défrichement. Pire : fait très rare, l'association a été condamnée à payer 4 000 € de frais de justice. Et le tribunal administratif de Toulouse n'a pas été favorable à FNE Midi-Pyrénées sur les deux autres procédures.

Le 25 octobre, un grand rassemblement citoyen, festif et militant est organisé sur le site du projet de barrage. Dans la nuit, des heurts éclatent entre opposants et forces de l'ordre. Rémi Fraisse, un jeune homme de 21 ans, adhérent à Nature Midi-Pyrénées, est tué par une grenade offensive lancée par un gendarme. C'est un moment très difficile pour la fédération midi-pyrénéenne, qui participe au rassemblement d'hommage du 2 novembre à Sivens.

Le ministre de l'Écologie prend alors conscience de l'ampleur du dossier, et mandate une mission d'expertise et de médiation. Invitée à participer aux réunions, FNE Midi-Pyrénées a su être force de proposition pour la création d'un véritable projet de territoire. Grâce au travail mené entre les différents acteurs associatifs (FNE, FNE Midi-Pyrénées Collectif Testet, Nature Midi-Pyrénées, Solagro) le mouvement FNE a rédigé un rapport de 15 pages explicitant ses propositions et arguments. Ce travail de coordination réalisé par FNE Midi-Pyrénées a fait avancer le dossier dans le bon sens et remis en cause de manière profonde la construction du dossier initial. Aujourd'hui, pour autant, le dossier n'est pas clos : FNE Midi-Pyrénées restera vigilante sur la suite donnée par le Conseil général du Tarn, et la réhabilitation de la zone humide mise à nu. Quatre actions en justice sur le fond, initiées par FNE Midi-Pyrénées, sont toujours en cours.

www.fne-midipyrenees.fr



30 novembre 2014. Manifestation contre le projet d'installation d'un Center Parcs à Roybon, en Isère.



GEPOG

Inventorier le milieu marin guyanais

■ La Guyane, reconnue pour son patrimoine forestier, est également tournée vers la mer. Au vu du développement des activités humaines, notamment des campagnes d'exploration pétrolière, il est devenu essentiel de mieux connaître ce patrimoine marin pour mieux le protéger et gérer ses ressources. En 2014, l'inventaire des ZNIEFF-Marines a été mis en œuvre en Guyane. Sous la coordination du Muséum National d'Histoire Naturelle et de la DEAL (Direction Environnement Aménagement et Logement), le GEPOG en a assuré le secrétariat scientifique. Objectifs : dresser le bilan des connaissances existantes, identifier les espèces déterminantes d'oiseaux, mammifères marins, reptiles et poissons afin de délimiter des zones remarquables. S'il n'a pas de portée réglementaire, cet outil favorisera la prise en compte des enjeux écologiques par les acteurs de l'aménagement.

www.gepog.org



MAYOTTE NATURE ENVIRONNEMENT

Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches

■ Pour la 3^{ème} édition de la fête de la Nature, Mayotte Nature Environnement a organisé 2 journées d'animation et de sensibilisation sur la flore mahoraise pour les jeunes, le grand public et les élus. 80 élèves ont présenté leurs projets menés tout au long de l'année et animé des ateliers en lien avec l'environnement. Ils ont débattu de la gestion des déchets à Mayotte. Des ateliers de tressage de feuilles de cocotiers, des animations (boîtes à senteur, plantes médicinales...), un débat sur la gestion des déchets, des visites de la cocoteraie et du jardin des épices du lycée agricole de Mayotte, des projections de films et un marché artisanal autour des produits de la nature étaient organisés pour le grand public. Les photos du concours « L'arbre, ses fleurs, ses fruits et ses feuilles » lancé auprès des établissements scolaires étaient exposées. Plus de 1 000 visiteurs ont participé à cet événement.

OUTRE-MER



ASNNC

Nouvelle-Calédonie propre

■ Comme les années précédentes, l'Association pour la Sauvegarde de la Nature Néo-Calédonienne s'est associée à l'opération « Nettoyons la Terre » sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Le 18 octobre, à Nouméa, l'ASNNC, en collaboration avec 5 autres associations, a ramassé plus de 7 tonnes de déchets à la mangrove de Sainte-Marie, grâce au concours des habitants du quartier et des bénévoles venus leur prêter main forte. Dans les bennes : ferraille, batteries hors d'usage, déchets électriques et électroniques, verre, plastique recyclable... Sur tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie, 28 sites ont été nettoyés à cette occasion par environ 2 000 jeunes bénévoles des écoles, collèges et lycées. Ils ont récolté plus de 80 m³ de déchets.





NATIONALES

ACROPORIS

ACROPORIS L'Exp'Eau

■ Depuis 6 ans, Acroporis anime des ateliers pédagogiques sur l'eau auprès d'écoles primaires de la région de Nice. Soutenu par la ville et la métropole, le programme Ma Planète H2O contribue à éduquer et sensibiliser les élèves à la préservation de l'eau, ressource fragile et précieuse. En 2014, signe de son succès, les travaux des élèves ont été exposés à la Maison de l'environnement de Nice. Exp'Eau était l'occasion pour les élèves de différentes écoles de présenter leurs « ambassadeurs de l'eau », des personnages qui illustrent la consommation d'eau par jour et par pays.

En parallèle, avec l'appui du projet d'Acroporis Oceansemble, des élèves d'une école de Nice ont pu correspondre avec des élèves basés à Abidjan et échanger sur les questions de l'eau et des déchets. Acroporis a à terme la volonté d'étendre ces programmes à d'autres régions françaises.

www.acroporis.org
oceansemble.free.fr

ANPCEN *Trame étoilée*

■ L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes organise le concours « Villes et Villages Étoilés », ouvert à toutes les communes de France quelle que soit leur taille. Elle labellise ainsi de 1 à 5 étoiles les communes qui agissent en faveur de la qualité de la nuit pour les humains comme pour la biodiversité, pour réduire la pollution lumineuse et éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles. Les étoiles récompensent des progrès menés dans une démarche volontaire. 400 communes affichent désormais cette distinction sur des panneaux aux entrées de ville. Elles ont toutes reçu également un diplôme, devant leurs habitants, et un bilan personnalisé indiquant des axes de progrès possibles. Créée en 1995, l'ANPCEN rassemble 100 associations membres, collectivités, individus et 6 200 adhérents.

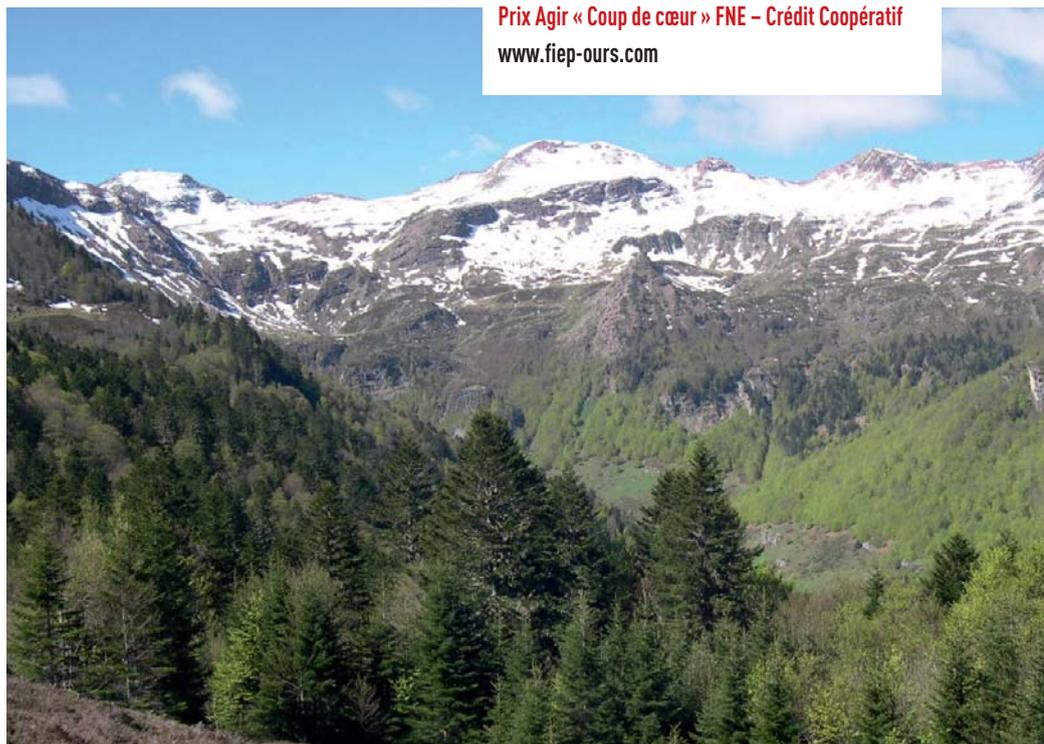
www.anpcen.fr



FIEP *Les vigies de l'ours et de la biodiversité*

■ Ours brun, Grand tétras, rapaces diurnes et nocturnes, Pic à dos blanc, Chiroptères et faune dite « ordinaire » ont besoin de quiétude et d'habitats de qualité pour vivre. Dans les Pyrénées occidentales, le FIEP Groupe Ours Pyrénées a mis en place une veille des habitats qui abritent cette biodiversité. Les missions des « vigies » du FIEP, des observateurs bénévoles et experts : faire part de leurs avis sur les projets d'aménagements et les coupes forestières, vérifier le respect de la réglementation (circulation automobile et chasse), alerter les autorités si nécessaire.

Prix Agir « Coup de cœur » FNE - Crédit Coopératif
www.fiep-ours.com



Préserver l'habitat de l'ours et de la faune pyrénéenne est une nécessité.



FFUTAN

La Vallée du Rhin Supérieur, paysage de l'année

■ Pendant deux ans, la Fédération française des Amis de la Nature a travaillé avec les fédérations suisse et allemande sur le projet Paysage de l'Année, la Vallée du Rhin Supérieur. Plusieurs manifestations réunissant des adhérents « amis de la nature » mais aussi des citoyens et des représentants de la société civile des trois pays ont été organisées, pour découvrir la nature, saisir les enjeux de sa protection, échanger sur des thèmes sociétaux et visiter des lieux emblématiques, comme l'écoquartier de Fribourg-en-Brigau (photo). Désormais terminé, ce projet continuera à vivre grâce aux contacts qui ont été pris et de la nécessité d'améliorer les liaisons transfrontalières ferroviaires de cette région.

www.amis-nature.org

HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

Préserver la biodiversité, c'est préserver notre santé !

■ Humanité et Biodiversité est engagée depuis plusieurs années pour faire émerger la question des liens existants entre santé et biodiversité. En octobre 2014, l'association a organisé un colloque national à Lyon, en partenariat avec l'École vétérinaire et le Conseil régional Rhône-Alpes. Faisant le point sur les dernières avancées scientifiques, ce colloque a rassemblé plus de 600 participants. De nombreuses propositions concrètes d'action ont été émises sur des sujets aussi variés que le changement climatique et l'aggravation des maladies infectieuses, la résistance aux antibiotiques, les liens entre biodiversité, urbanisme et santé, la gestion des crises sanitaires, ou la biodiversité comme médicament. À lire sur le sujet, *Notre santé et la biodiversité* (2013, Buchet Chastel).

Sante-biodiversite.vetagro-sup.fr

www.humanite-biodiversite.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LPO

Patrimoine culturel, patrimoine naturel

■ Petite révolution pour les Journées Européennes du Patrimoine : non seulement leur édition 2014, qui s'est tenue les 20 et 21 septembre, s'intéressait, pour la première fois, au « patrimoine naturel » mais, sur proposition de la LPO, la ministre de la Culture et la ministre de l'Écologie ont entériné cette ouverture thématique pour l'avenir. Lors de cette journée, le réseau LPO s'est mobilisé pour sensibiliser le public face au patrimoine naturel. Il est intervenu sur l'ensemble du territoire français afin de proposer des animations diverses. Des espaces naturels aux bâtis des monuments nationaux, le public a pu découvrir la nature et apprendre à protéger la faune sauvage. Ainsi 36 LPO ont conduit une centaine d'animations dont ont pu profiter plus de 6 000 personnes, adultes comme enfants. Rendez-vous est pris pour septembre 2015.

www.lpo.fr





OPIE *OpieTiVi, l'antenne des insectes*

■ Toujours sur la trace des insectes, l'Opie a lancé en 2014 une WebTV pour faire partager différemment l'univers de l'association, des insectes et de l'entomologie. Au-delà de l'accompagnement pédagogique, l'OpieTiVi fait découvrir à tous comment lancer son élevage de grillons, utiliser un filet à papillon, identifier un insecte ou ce qui se cache derrière une espèce « parapluie »... C'est aussi l'occasion de découvrir nos métiers et de nous accompagner sur le terrain observer des insectes. Au palmarès des visualisations, l'élevage des phasmes avec plus de 14 000 vues en 6 mois ! Pour découvrir et apprendre, de chez soi ou d'ailleurs, en 3 minutes ou plus.

vimeo.com/insectes

www.insectes.org

Le phyllium giganteum, impressionnant insecte originaire de Malaisie.



SNPN - SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE

Si les mares m'étaient comptées

■ Malgré leur intérêt écologique largement reconnu, les mares comblées, abandonnées et dégradées, sont fortement menacées. En cause, notamment, les changements de pratiques agricoles et l'urbanisation. Depuis 2010, la SNPN travaille à la préservation des mares franciliennes. Aujourd'hui, elle invite les Franciliens à participer au programme d'inventaire participatif de la SNPN et ainsi contribuer à la préservation de ces milieux via le site internet *Si les mares m'étaient comptées* (www.snpn.mares-idf.fr). Cette plateforme permet de localiser une mare observée, d'apporter des informations de caractérisation, de saisir des données taxonomiques, de mettre en ligne des photos, de télécharger de la documentation, etc. En 2014, première année de fonctionnement, 1 300 données ont été saisies.

www.snpn.com

SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

Refusons les sacs plastique

■ Surfrider milite depuis des années pour l'interdiction des sacs plastique à usage unique auprès des acteurs de la distribution, des citoyens et des autorités nationales et européennes. Pour la Journée Internationale sans sac plastique, l'association a lancé sa campagne « Non aux sacs plastique ». Surfrider accompagne et met à disposition des citoyens des outils clés en main (stickers, courriers, kits, notes juridiques, etc.) pour alerter maires et commerçants sur les impacts de ces sacs sur l'environnement, notamment les mers et les océans, et les convaincre de stopper leur distribution. 16 communes de 4 pays européens se sont déjà engagées dans la campagne et plus de 1 100 courriers ont été envoyés à travers l'Europe.

www.surfrider.eu

Les associations membres et correspondantes au 31 décembre 2014

Les associations territoriales

Elles s'investissent au niveau local, régional ou territorial

- Alsace Nature
- Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire
- Association des naturalistes, environnement et patrimoine de Mayotte
- Association de Sauvegarde de la Nature Néo-Calédonienne (ASNNC)
- Association pour la Sauvegarde des Espaces Verts et de l'Environnement de Garches et de ses Environs (ASEVE)
- Association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais
- Bretagne Vivante
- CDPN 71
- Centre Ornithologique Île-de-France (CORIF)
- Champagne-Ardenne Nature Environnement
- CLAPEN 21
- Côte-d'Or Nature Environnement
- Côtes-d'Armor Nature Environnement (CANE)
- Comité régional étude protection et aménagement de la nature (CREPAN)
- Confédération des associations pour l'environnement et la nature en Saône-et-Loire
- Coordination pour la Défense du Marais Poitevin (CDMP)
- Eau et Rivières de Bretagne (ERB)
- Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE)
- FNE Centre-Val de Loire
- FNE Franche-Comté
- FNE Languedoc-Roussillon
- FNE Midi-Pyrénées
- FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- FNE Pays de la Loire
- FRAPNA Région
- Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEOG)
- Groupe Mammalogique Breton (GMB)
- Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON)
- Groupe Ornithologique Normand (GON)
- Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie (GRAPE)
- Haute-Normandie Nature Environnement (HNNE)
- Île-de-France Environnement
- Ille-et-Vilaine Nature Environnement (IVINE)
- Limousin Nature Environnement
- Mayotte Nature Environnement
- Mirabel - Lorraine Nature Environnement
- Nature & Société
- Nord Nature Environnement
- Picardie Nature
- Poitou-Charentes Nature
- Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Guyane (SEPANGUY)

- Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO)
- Société Réunionnaise pour l'Étude et la Protection de l'Environnement
- SPM Frag'îles
- Station Ornithologique du Bec d'Allier - Nature Nièvre
- Te mana o te moana
- U Levante
- UDPN 44
- Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan (UMIVEM)
- Union Régionale des Associations du Patrimoine et de l'Environnement de la Guadeloupe
- Vie et Paysages
- Yonne Nature Environnement

Les associations nationales

Elles se mobilisent pour une cause
environnementale spécifique

- Acroporis
- Agir pour les Paysages
- Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne
- Confédération des amis des Parcs Naturels Régionaux de France
- Fédération des CPN - Connaître et Protéger la Nature
- Fonds d'Intervention Eco-Pastoral (FIEP)
- Groupe de Recherche sur les Cétacés (GREC)
- Humanité et Biodiversité
- La Garance Voyageuse
- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)
- Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE)
- Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)
- Surfrider Foundation Europe
- Worgamic

Les associations correspondantes

Elles partagent nos préoccupations sans avoir pour objet
principal la protection de l'environnement

- Les Amis des Sources
- Conseil International pour la Protection Des Pyrénées (CIAPP)
- Conseil National des Associations Familiales Laiques (CNAFAL)
- Fédération Française de Naturisme
- Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP)
- Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
- Fédération Française Union Touristique Les Amis De La Nature (FFUTAN)
- Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT)
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
- Greenpeace
- Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique
- Protection Mondiale des Animaux de Ferme (PMAF)
- Société Européenne des Réalistes de l'Environnement (SERE)

/ La Lettre du Hérisson

N°253 à 256

/ La Lettre Eau

N°66 à 69

/ Rapport d'activités 2013

Avril 2014, 52 p.

/ L'Essentiel 2013

Juin 2014, 4 p.

/ La maîtrise des risques industriels en France

Guide pratique à l'usage des militants et des riverains

Réseau Risques et impacts industriels.

Avril 2014, 130 p.

/ Arc alpin et biodiversité

Quelles opportunités dans la politique de développement rural ?

Réseau Agriculture avec le Bureau européen de l'environnement,

FNE PACA et la FRAPNA.

Octobre 2014, 8 p.

***/ La juste place de la voiture dans
la mobilité de demain***

Réseau Transports et mobilité durables, en partenariat avec la Fondation
PSA Peugeot Citroën, Keolis et Mobivia Groupe.

Octobre 2014, 122 p.

/ Longue vie à nos produits !

Réseau Prévention et gestion des déchets,

Novembre 2014, 4 p.

À lire ou relire sur fne.asso.fr > J'agis > Je m'informe



Retrouvez-nous sur www.fne.asso.fr,
sur Facebook et sur Twitter @FNEasso